LA CRÉATION D'UN CONSEIL LOCAL DE L'ALIMENTATION ?

Accompagner une organisation territoriale

atelier Paysage et projet de territoire
de l'école de la nature et du paysage de Blois
INSA Centre Val de Loire

INSA INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUÉES CENTRE VAL DE LOIRE
École de la nature et du paysage

printemps 2019

Ce document raconte l'expérience pédagogique d'un atelier mené avec les élèves de quatrième année de l'école de la nature et du paysage et Lolita Voisin, paysagiste et maître de conférences en urbanisme. Cette aventure est le fruit d'un partenariat régulier entre l'Ecole et le Pays des Châteaux. Cet atelier a été réalisé grâce au soutien de la radio locale Studio Zef et des nombreux acteurs du territoire blésois qui se sont prêtés au jeu de l'écoute, de la discussion et de la prospective, et que nous remercions ici chaleureusement.

⋆

Ce document prend la suite d'un premier travail réalisé au printemps 2018, intitulé « Imaginer une gouvernance alimentaire territoriale ? De l'enquête au jeu de société » disponible en format numérique ici : http://www.ecole-nature-paysage.fr/imaginer-une-gouvernance-alimentaire-locale-2/

INSA INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUÉES CENTRE VAL DE LOIRE

École de la nature et du paysage

pays des châteaux

Sommaire

LA GOUVERNANCE ALIMENTAIRE TERRITORIALE UN SUJET POUR LES PAYSAGISTES ? P6

LA POSTURE DE L'AIDE À LA DÉCISION P8

LE DÉROULÉ DE L'ATELIER : MÉTHODE P10

LES RÉSULTATS PAR GROUPE P15

1 DES SCÉNARIOS POUR LE CONSEIL P15
2 LES RÈGLES DU JEU ? P26
3 ACCOMPAGNER LES PORTEURS DE PROJET P37
4 DÉBAT EN JEU P49
5 LES RESSOURCES LOCALES AU COEUR DU CONSEIL P61
6 UNE PLATEFORME NUMÉRIQUE P73

pays des châteaux

IUFN international urban food network

PROGRAMME NATIONAL POUR L'ALIMENTATION NOTRE MODÈLE A DE L'AVENIR

INSA INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUÉES CENTRE VAL DE LOIRE

Ecole de la nature et du paysage

LA GOUVERNANCE ALIMENTAIRE TERRITORIALE UN SUJET POUR LES PAYSAGISTES ?

En 2019, le Pays des Châteaux interroge de nouveau l'école de la nature et du paysage : comment accompagner les acteurs du territoire dans la naissance d'une nouvelle organisation politique basée sur l'alimentation ? Quels scénarios imaginer pour l'émergence d'un conseil local de l'alimentation ? Plus précisément, comment notre organisation dans un futur proche influencera les capacités alimentaires du territoire en fonction de ses paysages ?

Cette réflexion, portée par le Pays des Châteaux et la communauté d'agglomération de Blois Agglopolys, prend racine dans un contexte plus général. En effet, depuis *la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014* (Art 39), les collectivités décentralisées sont incitées à penser des projets alimentaires territoriaux, en s'appuyant sur un diagnostic de la production agricole locale, la structure des réseaux de logistique et de transformation et du besoin alimentaire du bassin de vie.

L'agglomération blésoise est très intéressante à ce propos, car elle présente l'avantage d'être à la fois un bassin de consommation suffisamment structurant pour des dynamiques de filières locales et un bassin de production diversifié offrant une large gamme de produits alimentaires. Par ailleurs, depuis le Comice Agricole de Marolles en 2008, de nombreuses politiques publiques locales ont été mises en place sur le sujet (réalisation d'une étude sur les filières biologiques et les circuits courts, mise en place de l'Observatoire de l'Agriculture par le SIAB, création de la couveuse en maraichage bio Les Prés d'Amont, installation de maraichers bio en agriculture urbaine sur la Vacquerie, valorisation des producteurs locaux sur les marchés, vente directe auprès des producteurs, etc.) De plus, le Pays des Châteaux est depuis peu devenu territoire-pilote d'un projet de recherche-action, sur le sujet de la *gouvernance alimentaire*, porté par l'association International Urban Food Network (IUFN).

En février 2019, le Pays des Châteaux a été lauréat de l'Appel à projet du Programme National pour l'Alimentation 2018-2019. Cette labellisation par le Ministère de l'Agriculture permet de valoriser ces initiatives et d'imaginer une approche stratégique plus globale. Renouveler l'alimentation à une échelle territoriale questionne les acteurs locaux de manière transversale ; car c'est bien tout le processus qui est en jeu : de la ressource naturelle et foncière à la production agricole, les logiques économiques de la valorisation et du transport des denrées alimentaires, les lieux de vente, d'achat, de consommation, les habitudes alimentaires, le recyclage des matières. Cette réflexion implique de très nombreux acteurs locaux, tant producteurs que consommateurs, tant privés que publics, tant individuels que collectifs, et soulève de nombreux champs de compétences souvent cloisonnés (filières agricoles, restauration collective, grande distribution, foncier, logistique et transport, installation agricole, qualité du sol et de l'eau, pédagogie et diététique, recyclage, etc.). L'école de la nature et du paysage est sollicitée pour accompagner la naissance de cette nouvelle politique publique et envisager l'avenir de manière prospective.

Ecoutez un plateau radiophonique parlant de l'expérience diffusé sur Studio Zef à Blois le 25 juin 2019

www.studiozef.fr

LA POSTURE DE L'AIDE À LA DÉCISION UN CHANTIER POUR LES CONCEPTEURS

L'atelier *Paysage et projet de territoire* explore l'étendue du métier de paysagiste et des relations qu'une école de paysage entretient avec les enjeux spatiaux de son territoire. Le projet de transformation spatiale est souvent la conséquence d'un long cheminement. La commande pour laquelle le concepteur en général, et le paysagiste en particulier, formule une réponse, provient d'un processus long, depuis l'émergence d'un besoin à la constitution d'une maîtrise d'ouvrage, jusqu'à la définition d'une commande et d'un protocole d'actions pensé dans le temps à venir.

Ici, le paysagiste intervient au début de ce processus, à la naissance d'une politique publique qui aura de nombreux impacts sur l'espace physique des lieux. Il participe à l'émergence d'une commande. Il dessine les conditions humaines de la transformation des paysages à venir.

Pour un paysagiste, le dessin des politiques publiques utilise les mêmes mécanismes que le dessin du plan d'aménagement, c'est-à-dire une attention très fine à ce qui est déjà-là, latent, invisible ou ostentatoire, et il utilise pour cela la qualité de l'enquête. En reconnaissant les lieux, il reconnait en même temps ceux qui, par les gestes de leur travail, transformeront concrètement les espaces habités. Il organise une action collective et complexe, décloisonnée et ouverte sur le futur. Enfin, il tente de représenter, par des moyens de communication parfois détournés, les effets de cette organisation collective, sur les paysages, sur la vie quotidienne, sur les organisations politiques, sur les processus de décision, sur les habitudes de consommation, sur ce qui, finalement, mettra en mouvement le monde, même s'il reste très local.

Pendant cet atelier d'une semaine mené en juin 2019, les élèves de l'école de la nature et du paysage ont d'abord rencontré de nombreux travailleurs dans le cadre de leur travail : champs, administrations, ateliers de transformation, serres, bureaux, boutiques. Puis, de manière collective, ils ont imaginé des scénarios d'organisation politique, en donnant corps à la fois aux missions, à la composition, aux règles de fonctionnement d'un futur Conseil Local de l'alimentation. Enfin, ils ont inventé des outils à destination des acteurs locaux, qu'ils ont immédiatement remis en discussion auprès d'eux, venus lors d'un grand repas organisé à l'école de la nature et du paysage. Ce sont les résultats de cette semaine prospective que nous vous présentons dans ce livret.

* *Xavier Laurière chargé de développement du Pays des Châteaux,*
Charline Urvoy, animatrice LEADER au Pays des Châteaux,
Camille Chauvet chargée de mission Alimentation au Pays des Châteaux .

MARS
EN ATELIER

Présentation de la réflexion menée par le Pays des Châteaux dans le cadre d'un futur Projet Alimentaire territorial : peut-on penser la mise en place d'un Conseil Alimentaire Territorial ? par Xavier Laurière, Pays des Châteaux.

Cours : La posture de l'aide à la décision, se situer en amont d'une politique publique pour aider une maîtrise d'ouvrage à s'organiser. par Lolita Voisin, enseignante à l'école

17 JUIN
DISCUSSION

Discussion entre Christophe Degruelle, président de la Communauté d'agglomération de Blois et du Pays des Châteaux, Lolita Voisin enseignante et Gaspard Bégué élève de l'école ayant fait son stage sur le Projet Alimentaire Territorial au Pays des Châteaux.

17 18 19 JUIN
SUR LE TERRAIN

Enquête sur le territoire blésois : une quarantaine de rencontres dans le quotidien des acteurs locaux, dans le cadre de leurs lieux de travail, entretiens enregistrés.

- liste des personnes rencontrées en annexe.

LE DÉROULÉ DE L'ATELIER : MÉTHODE

L'atelier se déroule en deux temps, en mars un moment de mise en place des enjeux de l'exercice et de familiarisation avec le sujet, puis une semaine intensive en juin, sur laquelle l'enquête et l'ensemble de la production sont réalisées. Une promotion entière, en fin de quatrième année, travaille de manière collective. L'atelier est encadré par une enseignante de l'école, Lolita Voisin, paysagiste et maître de conférences spécialisée dans les stratégies d'acteurs dans le projet de paysage. De nombreuses autres personnes sont associées à l'atelier et sont indispensables à son fonctionnement : les élus et les techniciens du Pays des Châteaux*, des intervenants spécialisés selon le sujet, et une quarantaine d'acteurs locaux interrogés lors de la phase d'enquête.

La méthode de l'atelier comprend l'importance du temps de l'enquête ; elle laisse une grande place à l'acte d'entendre les voix des autres, elle suppose de prêter l'oreille et une plus grande attention aux bruits et aux discours des travailleurs ; elle propose de travailler activement l'écoute (notamment à travers le micro). De plus, l'atelier propose des allers-retours fréquents entre un travail en petit groupe (cinq élèves par exemple) et un travail en classe entière, pour, à la fin de l'atelier, tenir un propos collectif le plus riche possible — les propositions des uns amplifiant celles des autres.

19 JUIN
EN ATELIER

Mise en commun des expériences individuelles et état des lieux collectif de la situation étudiée.

Ensemble, les groupes se répartissent les enjeux principaux pour ensuite élaborer des solutions différenciées.

20 & 21 JUIN
EN ATELIER

Élaboration en groupe de scénarios d'organisation alimentaire : choisir une entrée marquée pour ouvrir les perspectives et proposer un scénario engagé.

Chaque groupe d'élèves élabore un outil d'aide à la décision pour les acteurs locaux.

21 JUIN
REPAS COLLECTIF

Remettre immédiatement en discussion les scénarios envisagés : l'aide à la décision suppose une adaptation permanente aux mouvements de la maîtrise d'ouvrage en train de se constituer — ici les collectivités, les producteurs et les consommateurs.

Nous les avons donc invités à un grand repas dans la hall de la Chocolaterie, pour tester les outils imaginés par les élèves et remettre en débat les solutions trouvées pendant la semaine d'atelier.

Sur les lieux de leur travail, les élèves rencontrent les acteurs locaux impliqués dans le vaste projet d'une transition alimentaire. Producteurs, consommateurs, commerçants, techniciens, élus, porteurs de projets associatifs, écologues, spécialistes du foncier... Les points de vue ainsi multipliés leur permettent à la fois de recueillir davantage d'idées, mais également de sentir les croisements potentiels entre des initiatives individuelles.

Le temps du travail en atelier - chaque groupe construit son chemin de pensée, tout en gardant une oreille sur ce que pensent les autres élèves.
Des esquisses discutées à de multiples reprises, puis l'ensemble prend forme, assisté par ordinateur, en prévision de la restitution aux acteurs locaux.

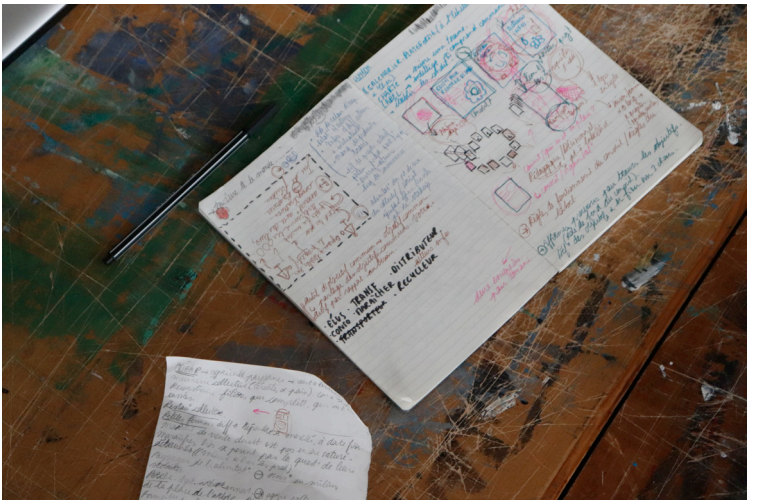

Vendredi, jour de la restitution dans le hall de la Chocolaterie. Le prétexte d'un grand repas pour organiser des tables de discussion, où chaque groupe d'élèves présente aux acteurs locaux le fruit de leur réflexion de la semaine. Trois temps — entrée plat dessert, pour trois discussions, pendant lesquelles des personnes qui ne se connaissaient peut-être pas échangent et augmentent les idées proposées par les élèves.

1

DES SCÉNARIOS POUR LE CONSEIL

MARGUERITE CHARLES
ANNA DUVAUCHELLE
XAVIER COURNET
LORIANE LUCAS
MATTHIEU PORTIER

01 Stéphane Ledoux à Candé-sur-Beuvron sur l'épicerie associative

On s'est aperçu qu'il y avait des épiceries associatives qui se sont créées en France et ailleurs, avec des modèles économiques différents. Au lieu de faire la même que les supermarchés, et plus chers, on va d'abord travailler avec des produits locaux et/ou bio, puis garder des produits de gamme standard pour la clientèle ayant besoin de produits plus accessibles.

- Pour vous, aujourd'hui, quels sont les grands freins que votre activité rencontre ?

- Le gros frein pour les produits de maraîchage, frais et de la région, est de trouver les produits. (...) Un petit producteur n'a pas le temps de nous livrer. Or, nous, nous avons la chance d'aller les chercher grâce à des bénévoles. (...)

-Est-ce que pour vous, le conseil local de l'alimentation peut servir à mettre plus facilement les producteurs et votre épicerie en relation ?

-Bien sûr. Toutes les discussions, les rencontres, permettent de nous mettre en lien. Je pense qu'il faut avancer petit à petit. Ce que j'aime bien dire, c'est de revenir au bon sens paysan, c'est-à-dire de revenir à des choses toutes bêtes, nécessaires. Car quand un producteur et une épicerie arrivent à vivre de leur travail, cela veut dire que le client achète un bon produit.

-Vous disiez que l'épicerie aura besoin de s'adapter dans le futur. Est-ce que vous pensez que le conseil local de l'alimentation pourra servir à prévoir les tendances futures ?

-Aujourd'hui, les tendances bougent très vite. Vous me parliez du futur, dans 10 ans. Mais je ne sais pas ! Car, les modes d'achat, les modes de consommation... Tout passe par internet : on commande par internet, passons les vacances à l'autre bout du monde. Mais les gens sont aussi en demande d'autres choses. Car la clientèle de trentenaires qui vient, étant nés dans un environnement submergée par la grande distribution, veut changer de modèle.

02 Pierre Herraiz à Saint-Gervais-la-Forêt responsable de la restauration scolaire

« En ce qui concerne l'alimentation des enfants, nous sommes tenus aux règles du marché public : nous ne pouvons acheter que si nous avons consulté des entreprises et fournisseurs. On passe un marché annuel selon différents lots. Les points les plus préoccupants concernent les produits frais et notamment les fruits et légumes. Nous devons trouver des fournisseurs répondant aux préoccupations des prix et répondant à un marché annuel de quantité et de qualité. Malheureusement, avec 240 repas par jour, il est difficile de trouver des producteurs locaux. [...] Pour une collectivité comme la nôtre, avec des enjeux de plus en plus forts sur l'exigence bio, c'est un véritable enjeu de trouver un producteur pouvant s'engager sur la quantité et sur les prix, pour une année entière. »

03 Valérie Hanon directrice des Jardins de Cocagne

« - Est-ce que vous pensez que le Conseil Local de l'Alimentation pourrait permettre de mettre en relation plus facilement les producteurs et les consommateurs ?

- Aujourd'hui, comme de grands changements arriveront dans les 10 ans à venir, il faut savoir prendre des risques, notamment définir des visions : A quoi ressemblera et quel sera l'intérêt d'un territoire dans 10 ans en termes de paysage, de santé public… ? Il faut donc permettre à un secteur d'activité économique d'être efficace, en mettant des moyens, en investissant et permettre à des groupes de travail de s'approprier des sujets. De plus, on peut voir dans les secteurs de transition énergétique que certains emplois à externalités négatives, venant d'anciens secteurs, pourront être détruits et remplacés par le double ou le triple dans d'autres secteurs d'activités, cela demande aux politiques un certain courage et des décisions fortes même pour un emploi du temps politique régi sur 5 ans.

05 Gervais Legras Cocyval, entreprise de valorisation de biodéchets

« L'avenir c'est le vélo, tout au moins en ville. De plus en plus, les villes ne veulent plus des camions, avec toutes les nuisances produites. Alors, il y a énormément à faire. On en est tout au début, mais c'est une nouvelle approche, tant des déplacements que du transport en ville. Comment faire des livraisons sans pollution ? (…) Aujourd'hui, pour les restaurateurs c'est tellement facile de mettre les déchets dans les ordures ménagères. Mon but est de détourner ces biodéchets, qui sont en réalité incinérés. C'est Agglopolys qui me rémunèrera, à la tonne de déchets ramassés. Tout ce que je détourne de l'incinération, ça va être ma rémunération. Puisque les déchets organiques sont composés à 90% d'eau, ils n'ont aucun pouvoir calorifique à l'incinérateur. Par conséquent, c'est de l'argent envolé pour Agglopolys. Je ne vais donc pas coûter plus à la collectivité, mais c'est seulement une approche vertueuse du flux de la collecte. »

06 Turgut Canibek Transports Agglopolys Transports en commun

« Nous de notre côté, c'est uniquement le transport public de voyageurs sur le périmètre de l'agglomération. Parfois, des entreprises ou des écoles nous contactent pour des déplacements sur tel ou tel site, mais nous n'assurons pas ce service. »

07 Christian Mary Agglopolys en charge de la Gestion des déchets

« Le meilleur déchet, c'est celui que l'on ne fait pas. De plus, un des grands principes actuels est de ne plus considérer les ordures ménagères résiduelles comme des déchets, mais comme des sources d'énergie. La valorisation énergétique de l'usine de Blois se fait presque à 90%, et est destinée en production de chaleur pour de l'urbain et de la fourniture d'électricité. (…) La méthanisation, par exemple, pour uniquement les déchets de l'agglomération, ça ne marchera pas. Il faudrait s'allier avec les agriculteurs et la chambre d'agriculture… Il faut aussi dépasser les limites territoriales des compétences, et ne pas sectoriser. L'essentiel est de globaliser, tout en pensant transports, etc… Pourtant, faire un centre de tri pour 900 000 habitants, avec pour effet de mettre des camions porteurs sur les routes durant de nombreux kilomètres, est-ce intelligent ou pas ? Est-ce pertinent dans un bilan environnemental global ? Ce sont des problèmes extrêmement complexes. »

Synthèse des entretiens sur le **Conseil Local de l'Alimentation**

Nous avons rencontré six acteurs potentiels du conseil sur la gouvernance alimentaire. Ils témoignaient d'une approche différente et singulière, ce qui nous a aidé à apercevoir les divers intérêts qui s'expriment : à la fois singuliers et génériques. Il nous a paru intéressant le fait qu'à eux six, ils formaient déjà une boucle, un réseau équilibré, représentant chacun une fonction, un rôle particulier. Chaque acteur nous a donné des pistes pour problématiser notre démarche et la construire.

Nous avons rencontré l'adjoint à l'enfance et à la jeunesse de Saint-Gervais-la-Forêt, qui s'occupe de la restauration de l'école de sa commune. Il en est ressorti surtout des difficultés à s'approvisionner en produits frais, de trouver les fournisseurs qui peuvent s'engager tout au long de l'année. Les règles du marché public agissent manifestement comme des freins, compromettant une livraison locale. Nous avons ensuite eu rendez-vous avec une épicerie locale à Candé sur Beuvron, durant laquelle le maire et le président de l'association ont mis en lumière les véritables dynamiques de cette structure (valorisation de produits biologiques, locaux, et dépannage de produits plus conventionnels), tout en caractérisant ses limites. Il semble en effet complexe de trouver de nouveaux acteurs au projet, notamment avec les maraîchers. Ceux-ci tirent peu de profit à la revente de leurs produits. Il s'agirait donc de mieux lier ces deux entités, dans un calendrier commun. Notre entretien avec la directrice des Jardins de Cocagne fut fructueux, car il a permis de mettre à distance les deux premiers témoignages, avec un point de vue plus paysan, maraîcher. Les agriculteurs sont en effet soumis aux fluctuations des différentes saisons, et des aléas climatiques. Il est donc compliqué pour eux de se projeter sur des temps longs, il faut planifier sur le long terme, établir un calendrier. Ceci explique l'impossibilité pour eux de répondre à des commandes quantitatives d'une semaine à l'autre, comme pourrait en avoir besoin l'adjoint au maire de Saint-Gervais. La visite au CAUE 41, durant laquelle nous avons fait la connaissance de Nina nous a semblé tout à fait complémentaire avec l'entretien précédent. Nina a une approche précieuse, parce qu'elle travaille à deux échelles : à la fois en tant que conseillère aux particuliers sur la conception de lieux (mais aussi auprès des collectivités) mais aussi à une échelle plus locale, intimiste. Au mois de février dernier elle a effectivement commencé une activité de cuisinière. Elle utilise des légumes issus de l'agriculture biologique et locale, afin de préparer des produits lacto fermentés. Sa principale problématique est liée à des questions de réseaux : comment s'intégrer dans un cercle productif vertueux lorsque l'on débute son activité ? Il s'agit surtout, dans son optique, et plus largement à l'échelle du Caue, de bien identifier les demandes des consommateurs, afin de mieux s'organiser, de mieux planifier les offres. Par ailleurs, dans son cas précis, il est nécessaire d'avoir une approche pédagogique de l'alimentation, bien expliquer les qualités des produits vendus, et avec quelle démarche ils sont conçus.

Notre scénario du
Conseil Local de l'Alimentation

Dans notre scénario du Conseil Local de l'Alimentation (CLA), nous avons pensé le CLA avec plusieurs échelles d'adhésion. La première, la plus centrale se compose des membres de l'organe décisionnel. Il s'agit des représentants de tous les membres du CLA. On pourrait imaginer qu'au sein de ce noyau, une diversité d'acteurs soit représentée : producteurs, élus, transformateurs, distributeurs, vendeurs... Les points de vues seraient donc croisés pour la validation de la charte. Il pourrait également y avoir des adhérents qui souhaitent s'engager à respecter du mieux possible la charte, mais ne participent pas aux prises de décisions pour la structure. Les consommateurs sont des acteurs cruciaux concernant le réseau de l 'alimentation, il serait judicieux de les ajouter à différentes échelles aussi bien dans le noyau qu'en temps qu'adhérents. Il pourrait également y avoir des liens avec la région ou le département pour demander des financements par exemple.

POURQUOI INVENTER LE CONSEIL LOCAL DE L'ALIMENTATION ?

Lors des sept entretiens réalisés, certaines problématiques ont été soulevées notamment :
- l'instabilité de la production maraîchère
- une réglementation rigide des labels
- des difficultés à commencer une activité
- un besoin de dialogue

QUI SONT LES MEMBRES DU CONSEIL?

Un noyau de personnes, représentent l'organe décisionnel du CLA :
- élus, consommateurs, agriculteurs, producteurs, transformateurs...
- un représentant par type d'acteur

QUOI ?

Nous avons imaginé le CLA comme un groupe de personnes, qui met en réseau les acteurs de l'alimentation présents sur le territoire qui ont envie de s'impliquer dans cette démarche. Il met à disposition ses différents champs de compétences afin de conseiller les porteurs de projets. Cela implique une spatialisation des différentes personnes qui interagissent ensemble

Exemples de fiches contact

Exemples de logos pour organiser la labellisation et sa communication au public

À QUI S'ADRESSE-T-IL ?

- à tous les gens porteurs de projet
- Aux personnes intéressées par le label
- Aux personnes désireuses de s'investir dans l'activité du CLA

⚠ Condition :
La possibilité d'intégrer le réseau pour un porteur de projet n'est possible que s'il soumet son projet aux membres du conseil au préalable.

COMMENT ? QUAND ?

Notre groupe s'est particulièrement intéressé à l'intégration, la mise en réseau, et l'accompagnement des acteurs au sein du CLA. Les outils d'aide à la décision sont fondammentaux pour concrétiser les objectifs du CLA. Ceux que nous avons imaginés sont tous interdépendants et facilitent la mise en place de la nouvelle communauté : prise de contact, mise en place de réseau circulaire fonctionnel, planification... Voici le détail de chacun d'eux :

LES FICHES CONTACT
Les fiches contact permettent de former un répertoire utilisable par l'ensemble des membres. Les fiches sont individuelles et comprennent des informations sur les acteurs. On y apprend les principales caractéristiques de la structure, ses fonctions, ses objectifs, sa philosophie, son niveau de labellisation CLA, ses annonces, ses recherches au sein du CLA... On peut ainsi plus facilement trouver des collaborateurs qui ont les mêmes objectifs pour former un cercle fonctionnel, monter des projets communs en ayant des rôles complémentaires...

LA CHARTE
La charte pourrait comprendre les divers objectifs du CLA qui pourraient être proposés par des membres du noyau mais aussi par de simples adhérents. La rédaction et validation de la charte se feraient au sein du noyau. Les objectifs concernent l'ensemble des membres. Le CLA a un rôle d'accompagnement pour aider les acteurs à respecter au mieux les objectifs de la charte. La charte se veut être un document évolutif qui est régulièrement remis en question en termes d'objectifs, s'adapte aux nouvelles législations etc...

LES LABELLISATIONS
Au vu du respect des objectifs de la charte, des labels pourraient être décernés aux adhérents qui en font la demande sous présentation et validation de leur projet au sein du noyau décisionnel du conseil. Ces labels sont différenciés par objectifs atteints (environnementaux, inscription dans un réseau local, fonction solidaire au sein du CLA...) et permettent par exemple à une nouvelle activité de valider progressivement les labels qui sont donc accumulables. Cela permet de valoriser les efforts individuels effectués pour le collectif de manière progressive et ne pas avoir des objectifs trop exigeants qui ne permettraient d'avoir une labellisation que sous condition du respect de l'ensemble des objectifs de la charte. Ainsi, l'obtention d'un des labels se veut exigeante dans ses conditions mais accessible car non exhaustives au regard de la totalité de la charte. Cela peut également être perçu comme une forme de spécificité de chacun des acteurs qui aide le consommateur à comprendre la philosophie du producteur par exemple.

Projet de légumerie
2022

2020 — 2023 — 2030

2023
Obligation pour les restaurateurs
de faire le tri

2020

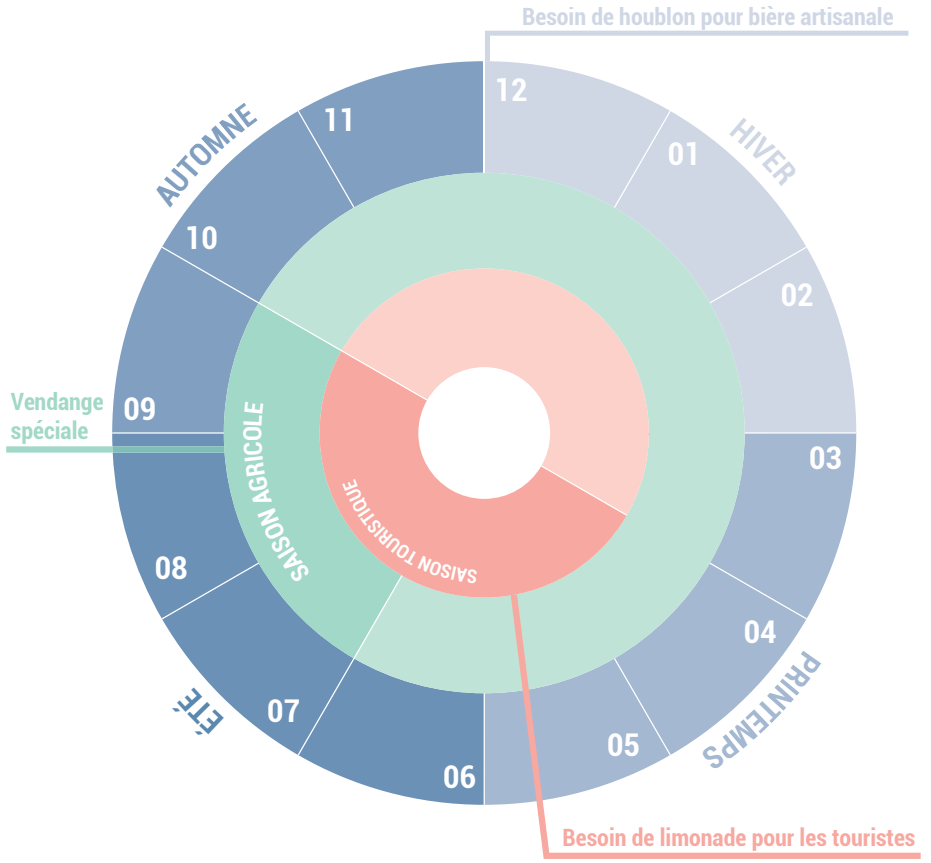

LE RESEAU CIRCULAIRE
Le réseau circulaire est un outil qui sert aux acteurs de l'alimentation à se situer dans le cycle, à avoir une vision d'ensemble et à constituer leur réseau.

LA PROGRAMMATION ANNUELLE GLOBALE
La programmation annuelle permet de planifier les échanges au sein du réseau et d'anticiper les besoins de production maraîchère notamment. Cette planification prend en compte la saisonnalité et la saison touristique. Elle permet à chacun des membres de poster des annonces sur ses besoins et ses productions.

LA PROGRAMMATION ANNUELLE PERSONNALISEE
La programmation annuelle personnalisée est un deuxième outil de planification qui permet à deux acteurs déjà en contact de se mettre d'accord et d'établir leur calendrier commun.
Il s'associe à un calendrier pluriannuel qui permet d'avoir un regard sur l'historique des échanges, de formuler un engagement sur 5 ans par exemple et de s'ajuster tous les ans selon les besoins.

LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE GLOBALE
La programmation pluriannuelle globale permet d'avoir un regard prospectif sur les projets au sein du CLA mais elle peut aussi informer les acteurs sur les nouvelles législations par exemple.

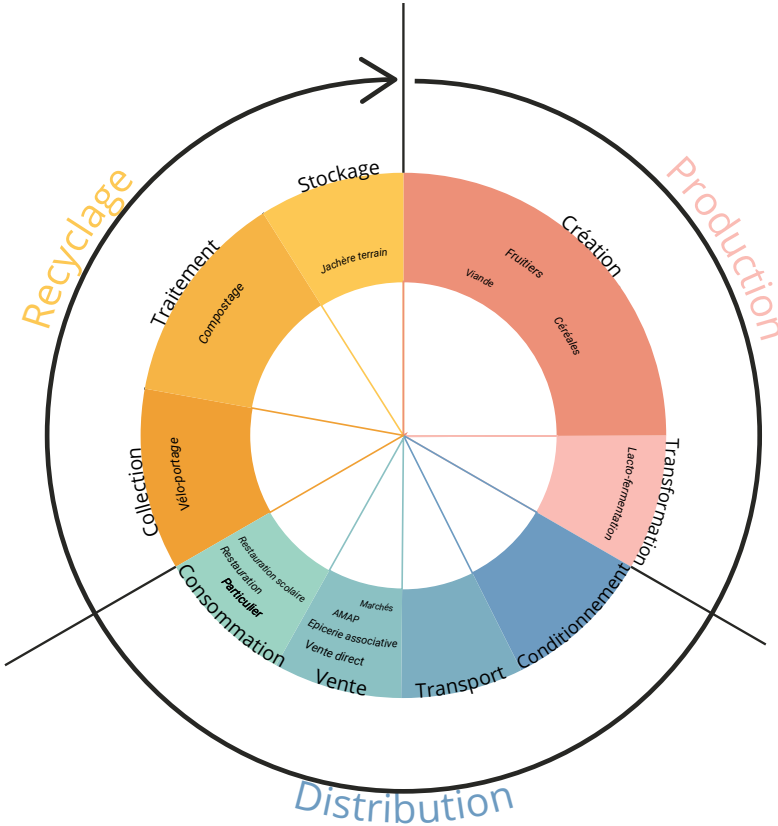

2020
AUTOMNE
HIVER
PRINTEMPS
ÉTÉ
SAISON AGRICOLE
SAISON TOURISTIQUE
Besoin de limonade pour les touristes
Besoin de houblon pour bière artisanale
50 kg de courgettes
10 plateaux de fraises

articulation
entre acteur
Anna Xavier
Programmation
maraîcher-épicerie associative
HIVER
RECYCLAGE
CONSOMMATION

DES RÈGLES DU JEU ?

AMÉLIE CENET
LOUIS SIMONIN
TIPHAINE D'ARMAILLE
MARIE GUIRAUD
VICTOR BOURDET

Entretien avec Charles Fournier, au bistrot l'Agriculture, jeudi 20 juin, 18h30 *Vice président à la région en charge de la transition écologique et citoyenne*

(…) En évoquant la première séance de rencontre des différents acteurs, Charles rebondit sur le moment de dialogue après la présentation : pour moi, la première séance était trop descendante, mais les administrations ont souvent le travers de consacrer trop de temps aux présentations de type powerpoint, sans laisser le temps à l'échange. Et donc, du coup, le temps des questions est arrivé complètement à la fin. Mais dans des moments comme ça, qui prend la parole ? La grande distribution, la chambre de l'agriculture, et du coup les citoyens, pas du tout, les petits acteurs avaient plus de difficultés. Et donc pour moi il y a une vraie préoccupation sur : quelle pratique démocratique on va développer dans ces nouvelles instances-là ? J'imagine que c'est un sujet que vous avez déjà en tête, si on veut que ça marche, comment on organise le débat ? Quel débat ? Et quelle est la place de chacun là-dedans ? Comment un citoyen lambda va discuter avec le représentant de la grande distribution par exemple ? Qu'est ce qu'ils mettent en débat ensemble ? Je pense que d'après ce que j'ai perçu, ces aspects-là n'ont pas été totalement réfléchis.

(…) Il faut qu'il y ait un dialogue entre producteurs et consommateurs. Alors il y a des expériences intéressantes dans l'Indre : Cagette et fourchette. *C'est une association que nous avons financée à la Région, qui réunit des chefs de cuisine de collège, et un peu de lycée, et des producteurs. Et ils dialoguent sur leurs besoins, leurs commandes. L'association propose aussi l'approvisionnement. En gros, le cuisinier dit « Moi, j'ai besoin de ça » il a une facture unique, on lui ramène tous les produits et ils sont livrés. Le problème, c'est qu'ils se cherchent un modèle économique. A chaque fois, que vous créez un intermédiaire, il y a de la valeur ajoutée qui disparait.*

(…) La question du foncier, je n'ai pas l'impression d'avoir vu qu'elle était très présente dans le conseil alimentaire. Je ne sais pas si vous l'avez vu vous ? **(Marie) Nous l'avons soulevé notamment en rencontrant le maire adjoint de Vineuil, qui disait qu'il y avait pas mal d'anciens agriculteurs …** *(Charles Fournier) Ah oui eux, ils ont fait des trucs chouette, les Zones Agricoles Protégées …* **(Marie) Pour lutter contre la spéculation foncière …** *(Charles Fournier) Ça, c'est un sujet !*

Entretien avec Benoit Morin.

Entretien avec Benoît Morin, directeur d'Escale et Habitat, le 19 juin 2019, à 11h

« Ce que j'attends de trouver au sein du conseil, c'est d'abord de la réflexion. De l'échange avec des points de vue différents. C'est-à-dire qu'autour de la table, on puisse trouver des acteurs qui ne se seraient peut-être pas retrouvés là, ou de façon improbable. Ensuite, j'attends qu'il y ait des positions, parfois arrêtées, mais sur lesquelles il y a des cheminements et des rencontres à faire. Moi, par exemple, je défends le bio mais pour autant je ne vais pas devenir stakhanoviste là-dessus, en disant : « Bon, les gars, ça ne m'intéresse pas votre histoire, si on ne fait pas du bio, je m'en vais ». Non. Mon rôle, ça va être de travailler sur le bio mais d'entendre aussi les préoccupations de ceux qui ne sont pas en bio. Je sais très bien qu'on ne pourra pas tout passer en bio chez nous. (…) En revanche, je suis convaincu du bien fondé de cette démarche.

(…) On est confronté à ces réalités à notre niveau, et j'ai envie de rencontrer les Grandes Distributions. J'ai envie de débattre avec eux de leurs méthodes et de leurs façons de faire, en expliquant que je ne m'y retrouve pas. Aujourd'hui, dans les magasins, ils ont tous du bio. Là où il faut s'interroger désormais, c'est sur les conditions de production de ce bio. Ça n'a aucun sens de faire du bio dans de mauvaises conditions sociales. Le CLA est donc un lieu d'échange sur ces questions. L'enjeu est de dynamiser ce territoire, et de permettre à une économie locale de se développer le plus vite possible. Donc il faut plein de gens autour de la table. »

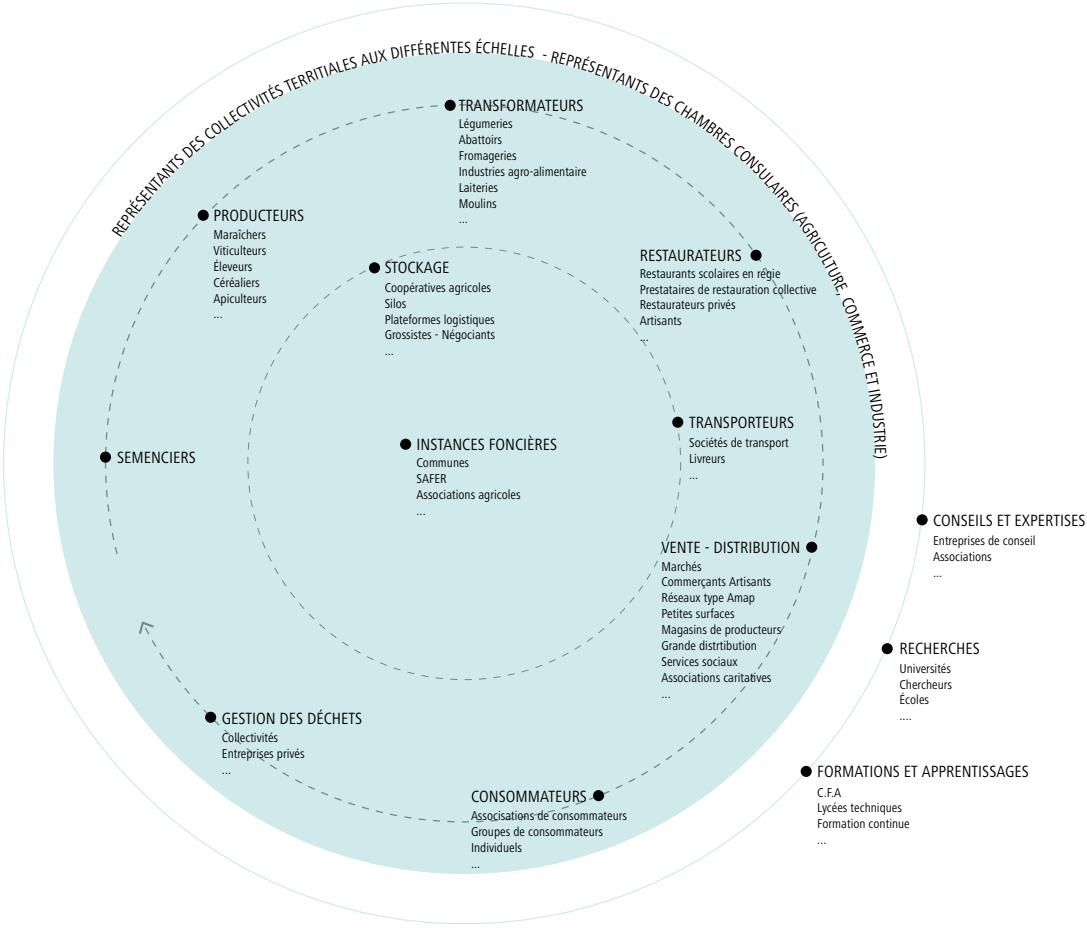

Les acteurs de l'alimentation, suite aux entretiens menés pendant la semaine par le groupe

Notre scénario du
Conseil Local de l'Alimentation

Pour l'invention du Conseil Local de l'Alimentation (CLA), nous ne voulions pas imposer des choix mais plutôt inciter les acteurs à se poser toutes les questions nécessaires pour la création de ce conseil, l'objectif étant de tendre vers une instance démocratique. Nous n'avons donc pas fixé un fonctionnement propre, mais un schéma de questionnement sur **le fonctionnement à venir.**

Nous avons rencontré au cours de la semaine un large panel d'acteurs autour de l'alimentation. Une des premières envies pour ce conseil était de faire que ces acteurs se rencontrent davantage. Nous nous sommes interrogés sur la composition du CLA et sur la représentativité des membres. Pour cela, nous avons réalisé un schéma d'acteurs de l'alimentation, afin que toutes les structures et instances soient présentes, qu'elles soient publiques ou privées, collectives ou individuelles.

Les acteurs relatifs au foncier se trouvent au centre du schéma, affirmant la qualité fondamentale du sol. Le second cercle concerne le stockage et les transporteurs, intervenant à différentes étapes d'un cycle d'un produit, qui est le deuxième cercle. Celui-ci part des semenciers jusqu'aux gestionnaires de déchets, en passant par toute la chaîne de production, transformation, distribution et consommation des produits alimentaires. Prenant part également à plusieurs moments dans la filière, notamment en tant qu'instances décisionnelles, les collectivités territoriales et les chambres consulaires sont tout autour du cycle du produit. Enfin en satellite, plus ponctuelles, se placent les structures de conseil et d'expertise, la recherche et la formation.

Nous avons regroupé tous les questionnements sur le fonctionnement du CLA en six thématiques. Tout d'abord **le choix des représentants** nous paraît primordial : sont-ils élus ou tirés au sort par exemple ? **La forme du conseil** a son importance : ses représentants se réunissent-ils en plénière ou plutôt en collèges, en tables-rondes, en visites ? La troisième thématique concerne **le rôle du CLA** et par conséquent ses statuts : est-il seulement consultatif ou a-t-il un pouvoir décisionnel ? De manière globale, le CLA a l'ambition d'initier un changement d'habitudes alimentaires. **L'organisation des rencontres** constitue la quatrième thématique, dans un but d'échanges collectifs et conviviaux. Cela concerne autant le lieu de rencontre que l'organisation spatiale des membres du conseil. Les outils du débat relèvent de la cinquième thématique, **comment prendre une décision**, comment répartir les temps de parole ? Enfin **la communication**, en tant que dernière thématique, a pour but de faire de l'alimentation un sujet quotidien, notamment en diffusant des informations de manière large.

C.L.A. ACTUEL : 40 personnes

1 ANIMATEUR

4 groupes de 10 personnes
représentant une diversité d'acteurs
(groupes tournant pour les 6 objectifs)

1 rencontre par groupe et par objectif
(environ 1h30)

Synthèse des réponses pour chaque objectif
faite par l'animateur
Compléter le réglement - les choix sont des engagements

Sac de terreau sur lequel sont inscrites les règles du jeu :
-Présence d'un animateur
-Répartition du temps de parole (tour de table, chacun prend la parole pour chaque proposition)
-Autour d'une table ronde

6 pochettes objectif contenant chacune les cartes de questionnement et de proposition

Document de réglement à compléter

Kit de création du CLA - règles de fonctionnement

Un outil
pour se donner des règles du jeu

Notre outil se présente comme un kit de création du Conseil Local de l'Alimentation. Il a pour objectif d'amener le conseil actuel à se poser des questions sur le fonctionnement du conseil futur, afin d'aboutir à un accord commun. **La mise en place de règles du jeu doit permettre de poser les bases de nouvelles habitudes d'échanges et de dialogue.**

Notre outil est à destination des membres actuellement engagés dans les premières réunions du CLA et se positionne donc au temps zéro de sa création. En se basant sur le schéma de fonctionnement que nous avons imaginé, **le kit de création doit permettre de trouver des réponses à chacune des six thématiques, afin d'aboutir à la mise en place d'une charte commune.** Pour ce faire, chaque thématique est traitée grâce à un ensemble de cartes distinguées par un code couleur. Chaque carte contient un questionnement à résoudre et un objectif à atteindre. Plusieurs solutions sont proposées sur lesquelles doivent débattre l'ensemble des acteurs présents. Au dos de la carte les avantages et les inconvénients de chaque solution sont mentionnés et un curseur indique la pertinence de la solution en fonction de l'objectif fixé.

Pour débattre de ces questions et des solutions possibles, les membres du CLA (une quarantaine) sont répartis en groupes de 10 personnes représentant une diversité d'acteurs. Chaque groupe discute de l'ensemble des thématiques et choisit une solution. **Ces solutions sont ensuite récoltées et rassemblées dans la charte de fonctionnement, constituant des engagements.**

Pour utiliser cet outil, diverses règles sont mises en place afin de permettre un déroulement efficace et équitable des rencontres. L'animateur a pour rôle de mener la réunion, d'organiser les rencontres et de récolter les résultats. Il doit s'assurer de la juste répartition de la parole et de l'expression de chacun sur l'ensemble des sujets. De plus, l'espace de rencontre doit être organisé sous forme d'une table-ronde afin de favoriser le débat.

Sans apporter de réponses prédéfinies, cet outil a pour objectif d'amener le conseil à se poser des questions en remettant en cause les fonctionnements actuels. **Volontairement utopiste par moments, il espère renouveler profondément les cadres existants en posant, par ses règles du jeu, les bases d'une nouvelle forme de débat.**

FORMATION DES MEMBRES

Renouvellement des membres

Acteurs permanents

Acteurs temporaires

Proportion selon les types d'acteurs

CHOIX DES REPRÉSENTANTS

REPÉSENTATIVITÉ

Élections

Tirage au sort

Équité

Besoin d'un salarié ?

par type d'acteurs

Plénière

ORGANISATION

Rotation des représentants

Échanges entre les acteurs

Créer des outils de communication entre les acteurs

Vulgarisation des informations

FONCTION

COMMUNICATION

Information

Auprès de la population

Auprès des territoires extérieurs

Auprès des différentes instances

FAIRE DE L'ALIMENTATION UN SUJET QUOTIDIEN

Répartition des temps de parole

FIXER DES OBJECTIFS ET LES PRIORISER

Délibéra collecti

Organisation du débat

OUTILS DU DÉBAT

Animation

Comment donner des conseils ?

Outils de prise de décision

Avoir des données communes

Créati de c

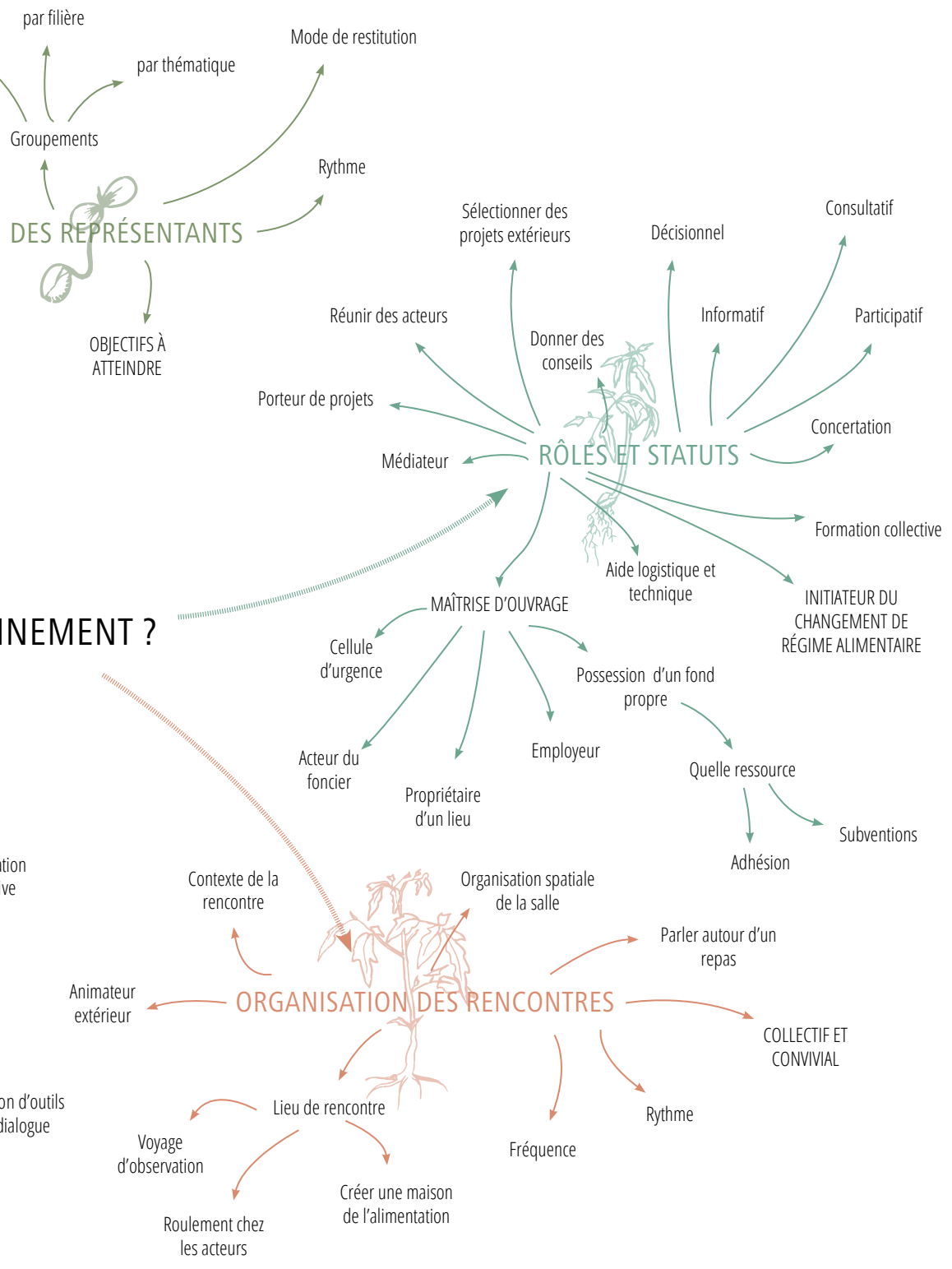
par filière
par thématique
Groupements
Mode de restitution
Rythme
DES REPRÉSENTANTS
OBJECTIFS À ATTEINDRE
Sélectionner des projets extérieurs
Décisionnel
Consultatif
Réunir des acteurs
Donner des conseils
Informatif
Participatif
Porteur de projets
Médiateur
RÔLES ET STATUTS
Concertation
Formation collective
Aide logistique et technique
INITIATEUR DU CHANGEMENT DE RÉGIME ALIMENTAIRE
INNEMENT ?
MAÎTRISE D'OUVRAGE
Cellule d'urgence
Possession d'un fond propre
Acteur du foncier
Propriétaire d'un lieu
Employeur
Quelle ressource
Subventions
Adhésion
Contexte de la rencontre
Organisation spatiale de la salle
Parler autour d'un repas
Animateur extérieur
ORGANISATION DES RENCONTRES
COLLECTIF ET CONVIVIAL
Lieu de rencontre
Rythme
Fréquence
Voyage d'observation
Créer une maison de l'alimentation
Roulement chez les acteurs

Où se retrouver ?
À Blois, toujours dans la même salle de réunion.
À travers le territoire du Pays des Châteaux, en itinérance.
Dans les locaux du Pays des Châteaux.
À la Maison de l'Alimentation créée pour héberger le P.A.T.
ORGANISATION DES RENCONTRES

Assemblée générale en table ronde.
Tables rondes thématiques.
Promenade active.

VERS UN ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PROJET

AURÉLIEN MARTIN
PAULINE GÉHANT
NOEMIE D'ALMEIDA
QUENTIN LE MANACH

Anne Martin, Ferme La Guilbardière
Nous avions besoin d'être beaucoup plus accompagnés dans la transmission ; si on veut que des jeunes s'installent, il faut qu'on arrive à ce que les fermes ne partent pas toujours à l'agrandissement et donc il faut un accompagnement plus soutenu.

Charline Urvoy, chargée du programme LEADER
Mon rôle, c'est de rencontrer les porteurs de projets, dont les projets se situent sur le territoire via le programme LEADER. Ce programme est piloté par le Pays des Châteaux, il est financé par la Politique Agricole Commune donc par l'Europe, il permet d'accompagner les projets en milieu rural et péri-urbain. On va plutôt financer des projets innovants, qui sont nouveaux sur le territoire, qui sont exemplaires en milieu rural. Ils peuvent être culturels ou bien agricoles, des projets de mobilités durables, on est sur des thématiques très diversifiées. On peut accompagner à la fois des associations, des collectivités, des entreprises, des groupements d'agriculteurs, etc…

Veronik Ernest (collaboratrice) - Greniers de Vineuil
Ça fait longtemps qu'il voulait créer un espace multi-activités, lui il est ébéniste et sa femme apicultrice. En discutant avec d'autres artisans et d'autres producteurs, ils se sont dit qu'ils faudraient trouver un lieu pour mettre en valeur l'artisanat, les producteurs et les artistes locaux. Ils ont organisé un week-end portes-ouvertes, des artisans, des producteurs et des artistes sont venus exposer, et lors de ce week-end, pas loin de 180 sociétaires ont souscrit pour acheter le bâtiment. Il fallait récupérer 150 000€ pour que les banques nous suivent. La banque a accepté de prêter l'argent et la société s'est composé en SIC, une société d'intérêt collectif.

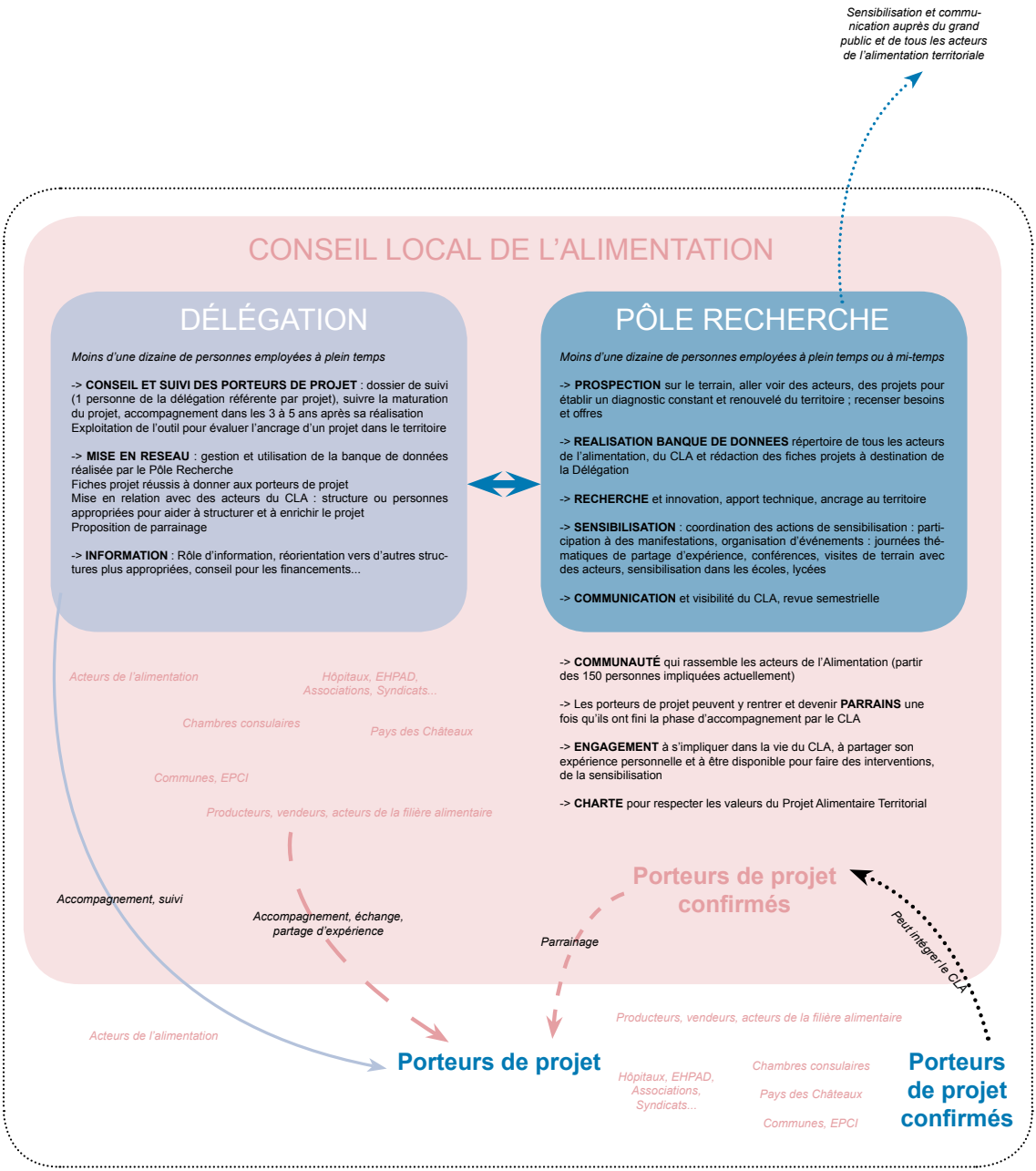

Schéma de fonctionnement du Conseil Local de l'Alimentation

Notre scénario du
Conseil Local de l'Alimentation

Nous avons imaginé un Conseil Local de l'Alimentation qui puisse répondre à un besoin d'accompagnement des porteurs de projet et de mise en réseau, besoin que nous avons pu constater dans nos différents entretiens. Nous avons vu ce CLA plutôt comme une communauté d'acteurs de l'alimentation. Actuellement, il est composé des 150 personnes investies sur le territoire du Pays des Châteaux mais peut s'étendre sans limite. Pour y entrer, il faut s'engager à respecter la Charte, traduction concrète et synthétique des grands principes énoncés dans le PAT. En outre, il faut être prêt à s'impliquer un minimum dans la structure, c'est-à-dire à partager son expérience et/ou ses conseils ou son expertise, et ainsi, à participer à des événements de sensibilisation sur l'alimentation, l'agriculture, les filières etc.

A l'intérieur de ce CLA on trouve deux instances :
1/ la Délégation, qui comporte moins d'une dizaine de personnes employées, dont certaines sont des acteurs de l'alimentation. Ses missions sont :
-> CONSEIL ET SUIVI DES PORTEURS DE PROJET : chaque porteur de projet a un délégué référent qui crée un dossier de suivi, qui accompagne la maturation du projet, jusque dans les 3 à 5 ans après sa réalisation, grâce à des réunions régulières pour vérifier la viabilité du projet. Lors de la première réunion avec le porteur de projet, le délégué utilise un outil (grille ronde) pour évaluer l'ancrage du projet dans le territoire et ainsi enrichir la réflexion.
-> MISE EN RESEAU par la gestion et l'utilisation de la banque de données réalisée par le Pôle Recherche. La Délégation sélectionne des fiches présentant des projets réussis pour les porteurs de projet, pour les mettre en contact avec quelqu'un qui peut leur donner des conseils appropriés, un retour d'expérience. De plus, la Délégation peut le mettre en relation avec d'autres acteurs du CLA, des structures ou des personnes qui peuvent prendre en charge et accompagner le porteur de projet. Enfin, la Délégation propose un lien de parrainage : un porteur de projet «confirmé» faisant partie du CLA, partage son expérience et suit de manière plus particulière le porteur de projet.
-> INFORMATION : la Délégation a aussi un rôle d'information, voire même de filtre et de réorientation vers d'autres structures plus appropriées, et peut donner des conseils rapides pour les financements par exemple.

2/ le Pôle Recherche, qui comporte également moins d'une dizaine de personnes, à temps plein ou mi-temps. Ses missions sont :
-> PROSPECTION sur le terrain : aller rencontrer des acteurs et visiter des projets pour établir un diagnostic constant et renouvelé du territoire ; recenser les besoins et les offres, connaître très finement le territoire
-> REALISATION d'une BANQUE DE DONNEES composée d'un répertoire de tous les acteurs de l'alimentation, du CLA et des fiches projets, à destination de la Délégation
-> RECHERCHE et innovation : veille pour être au courant de ce qui se fait en dehors du territoire du Pays des Châteaux ; apport technique
-> SENSIBILISATION et coordination des actions de sensibilisation : participation à des manifestations, organisation d'événements, journées thématiques de partage d'expérience, conférences, visites de terrain avec des acteurs, sensibilisation auprès du grand public, dans les écoles, les lycées...
-> COMMUNICATION et visibilité du CLA, rédaction d'une revue semestrielle.

ACCOMPAGNEMENT DU PORTEUR DE PROJET

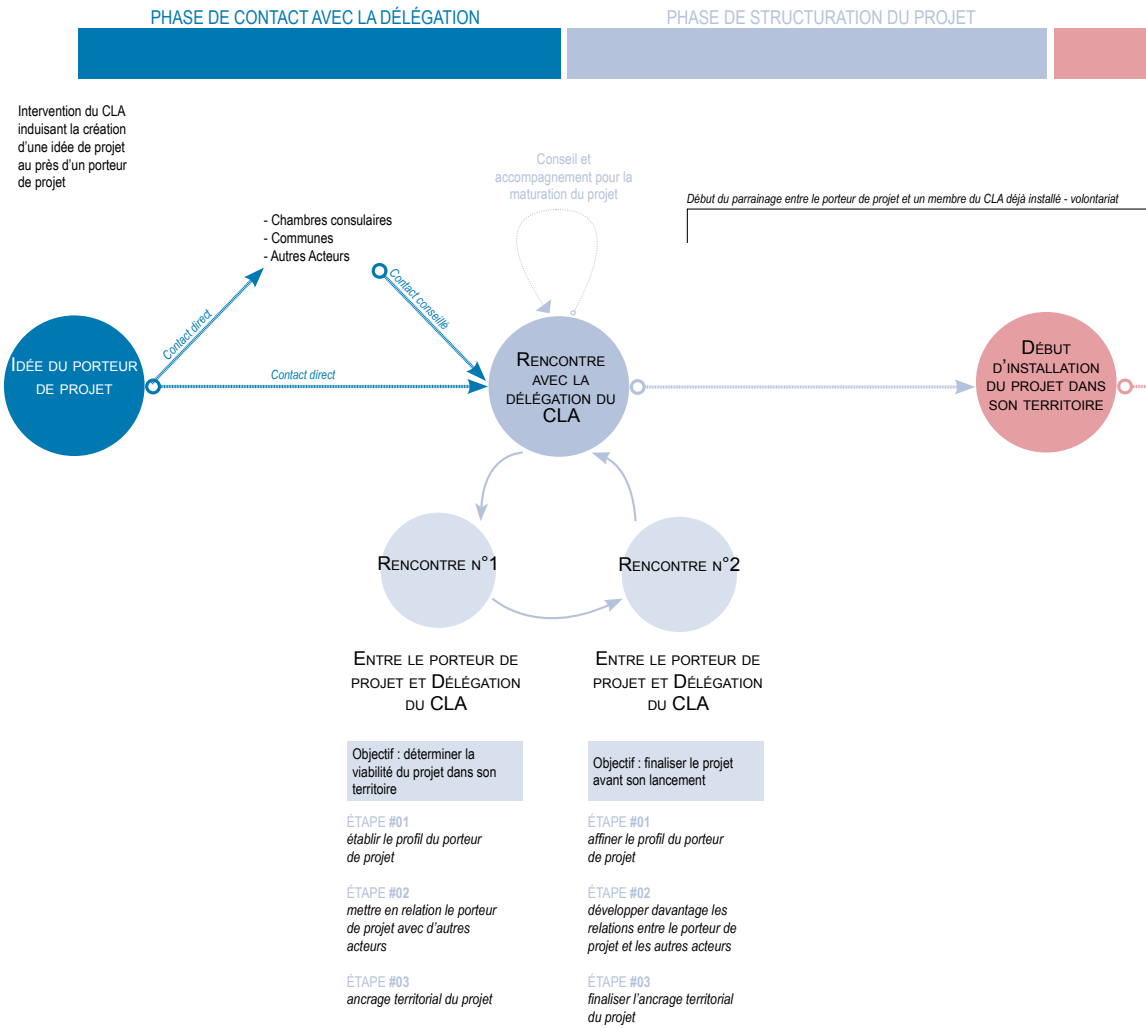

PHASE DE SUIVI DU PROJET RÉALISÉ

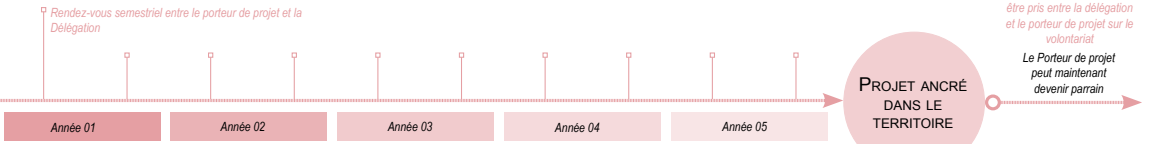

Analyse du projet dans le temps : observer son évolution technique, financière, son fonctionnement, etc
La Délégation peut soumettre des conseils au porteur de projet si des problèmes sont perceptibles

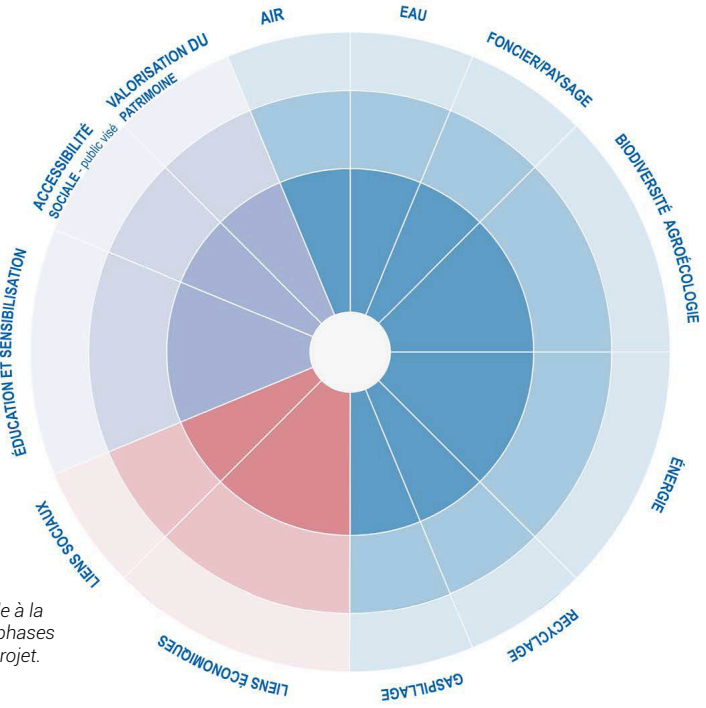

Forme de l'outil d'aide à la réflexion, durant les phases de construction du projet.

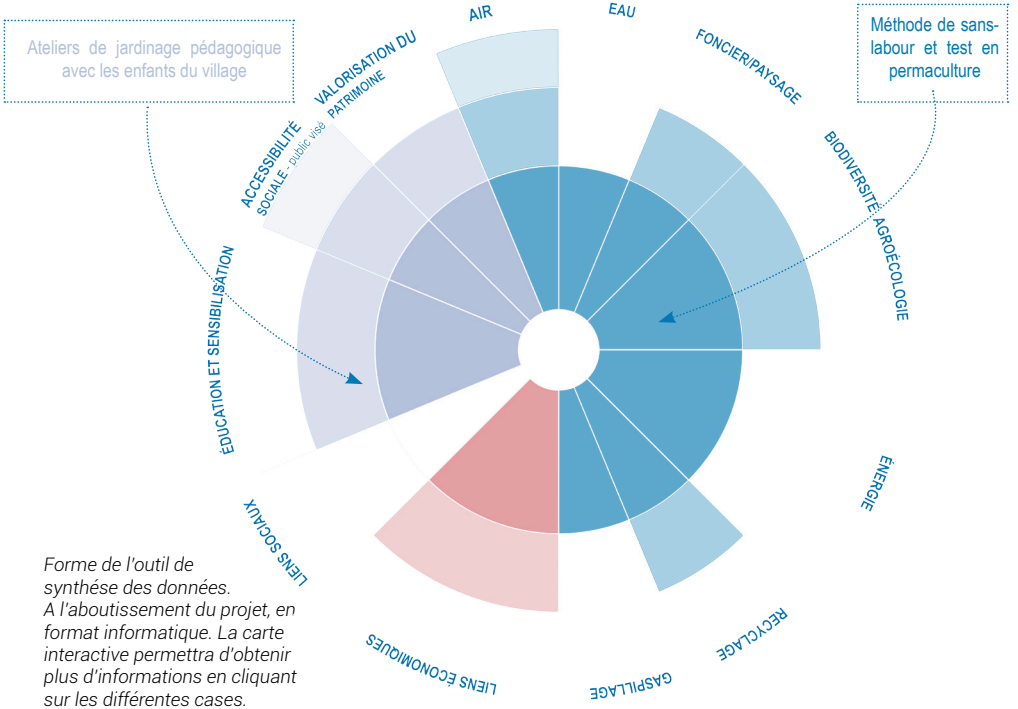

Forme de l'outil de synthèse des données. A l'aboutissement du projet, en format informatique. La carte interactive permettra d'obtenir plus d'informations en cliquant sur les différentes cases.

Un outil
à destination des porteurs de projet

Notre outil intervient lors de la rencontre entre la Délégation du CLA et un porteur de projet, et a pour objectif de nourrir son projet par un accompagnement et des conseils. Durant cet échange, il a pour objectif d'orienter la réflexion tout en l'intégrant dans la cohérence globale du territoire et les valeurs actuelles de plus en plus portées par notre société.

Ces dernières seront également défendues par le CLA et intégrées dans sa charte. Elles concernent notamment l'intégration dans le tissu local économique et social, sous-entendant une prise en compte de l'offre, de la demande, de la concurrence sur le territoire et de la mise en place de mesures comme des associations entre acteurs ou la diversification afin d'y pallier. Ses valeurs touchent également la prise en compte des enjeux environnementaux comme la préservation des ressources en eau, énergie, la réduction de l'impact de nos pratiques sur nos sols, la réduction du gaspillage... etc. Enfin il est demandé d'évaluer comment notre produit, notre service ou notre demande s'inscrit dans le volet social : est-ce que le porteur de projet prend en considération l'accessibilité sociale, la valeur patrimoniale et culturelle du territoire, l'éducation et la sensibilisation autour de lui... etc.
Il permet également au porteur de projet de situer ses orientations entre les différentes échelles (hyper locale, communale, intercommunale/Pays des Châteaux et au-delà). L'outil donne une vision d'ensemble à plusieurs échelles et permet de voir comment un projet individuel s'imbrique dans les différents échelons.

Cet outil a pour objectif de suivre le porteur de projet durant toute la maturation de son projet. Lors du premier entretien, il aura un rôle d'orientation de la discussion. Le porteur de projet et la Délégation le rempliront ensemble afin d'établir le profil du projet initial. Selon les résultats, ils pourront évaluer ensemble où se situent les manques du projet, ses grandes orientations et affiner les envies. Cette première réflexion permettra d'orienter le porteur de projet vers d'autres acteurs du CLA, ayant une expérience similaire ou complémentaire, pouvant enrichir sa vision et son projet. Il pourra ainsi développer les axes manquants et, au grè de ses rencontres, ouvrir sa réflexion sur des questions qu'il ne se serait peut-être pas posées sans échange avec la Délégation.

Quand le projet semblera prêt à être lancé, la forme de l'outil donnera de façon très synthétique les principales orientations du projet et leur implantation sur le territoire (hyper locale/intercommunale...). Il revêt alors le rôle de banque d'informations et de pièce d'identité du projet. L'objectif serait alors de le rendre informatique permettant ainsi l'accessibilité de ces informations au plus grand nombre. Les nouveaux porteurs de projet intéressés par cette expérience pourront alors le consulter.

ure de la nature et d
paysage
seigner
pas re
c'est a

accompagner
les projet

LE DÉBAT EN JEU

QUENTIN PONTHOREAU
FRANÇOIS GAILLARD
OLIVIA ALLEGOET
FLORIANT BONNY

Thomas GRAPPY, épicerie Le Petit Jardin à Blois le 17/06/2019.

Comment vous êtes arrivé ici ? Quel est votre parcours ?
« Je ne pensais pas faire une activité liée au commerce, j'ai fait une licence d'histoire puis j'ai hésité à travailler dans l'alimentation. D'une part, j'aime beaucoup manger, je crois que j'avais été très sensible d'abord aux vieilles pierres puis à l'alimentation, j'ai fait le lien très vite avec ma grand-mère qui était cantinière dans le Limousin. C'était très simple et très bon, mais c'était la qualité des produits, puis j'ai remarqué que les gens n'étaient pas très sensibles à leur culture, à leur pays. Mon cousin pêcheur jetait des bouteilles dans la mer. Ensuite, j'ai travaillé sur le département d'Eure et Loir et j'ai vu des campagnes enclavées et des producteurs qui faisaient vraiment de la qualité. Au moment où je voulais changer d'activité, j'ai ressenti qu'il fallait amener ces produits de campagne en centre-ville. Comment on fait pour bien se nourrir ? Il y avait des magasins bio, mais encore une fois le prix est prohibitif. Et puis moi ce qui m'intéressait, c'étaient les cantines, je voyais bien qu'il y avait quelque chose à faire.
Et comment une épicerie s'installe et se met en place ?
Pour mettre tout ça en place, c'est une histoire d'argent et d'accessibilité. C'est l'accessibilité physique, financière et culturelle. Pour moi l'accessibilité culturelle on ne la prend pas assez en compte. Ce sont les ressorts psychologiques et dans le plan alimentaire territorial, c'est capital ! Pour rendre ces produits accessibles au plus grand nombre, j'ai eu envie de recréer une épicerie en se demandant pourquoi elles ont disparu et pourquoi elles renaîtraient. Plutôt que de voir disparaitre des intermédiaires comme avec les amap, ce qui m'intéressait c'était qu'il y ait une chaîne et que l'on retrouve un vrai métier mais c'est la question de l'accessibilité, avoir un lieu ouvert, un prix avec une marge raisonnable et enfin un lieu qui soit beau.
Qu'est-ce qui vous attire avec la réalisation de ce PAT ?
Ce qui est intéressant actuellement, c'est la construction d'une identité locale et c'est là-dessus qu'il faut travailler, qu'est-ce que c'est de manger à Blois ou

dans le Loir-et-Cher en 2020 ? Et combien de temps, on va mettre pour pouvoir y arriver ? Les élus, c'est très bien qu'ils organisent le PAT, mais c'est qu'eux aussi prennent conscience.

Quels seraient les organismes qui gravitent autour du CLA ?

Pour ce qui me concerne, ce serait d'avoir des producteurs locaux, pour vendre localement et travailler avec des transformateurs et des restaurateurs. Que chacun soit indépendant mais solidaire. L'idée, c'est de créer des petites structures qui coopèrent et à partir de là, on peut recréer des épiceries dans les villages, elles ont un intérêt, car c'est un lieu de vie, elles peuvent créer autre chose. »

Ary REGENT, maraîcher bio à Blois le 18/06/19

Pourriez-vous vous mutualiser avec d'autres maraîchers pour vendre votre production ?

Je n'irais pas jusqu'à mettre en place une boutique sur mon exploitation. Avoir deux maraîchers à 500 m l'un de l'autre, ce n'est pas intelligent. Les Jardins de Cocagne sont plus nombreux et n'ont pas besoin de moi pour faire tourner leur boutique, après ici, on est plus vus, mais la vente sur place n'est pas envisageable. On verra plus tard s'il y a vraiment une forte demande des consommateurs. L'offre existe déjà aux Jardins de Cocagne.

Y a-t-il aujourd'hui des chaînons manquants entre producteurs et consommateurs ?

Il n'y en a pas un, mais plusieurs, et des normes se sont mises en place qui font que ces chaînons manquants deviennent compliqués. On a mis en place un intermédiaire, il va faire une transformation à laquelle s'ajoute une marge avant d'arriver aux cuisines.

Les outils d'aujourd'hui peuvent-ils être le nouvel intermédiaire entre votre activité et le consommateur ?

(...) Le manque, c'est que nos fermes sont à l'extérieur des villes, il faut remettre les exploitations au centre des villes. Ensuite quelle agriculture y développer ? Beaucoup de formes peuvent s'intégrer dans nos paysages, dans l'agriculture, je ne connais que des gens passionnés prêts à partager leurs pratiques. »

Domaine du Croc du Merle, le 18/06/2019

Les restaurants et les écoles viennent vers vous, comment ils entendent parler de votre production ?

« On a beaucoup communiqué, sur les guides, on fait beaucoup de visites de la ferme, on est à «C du Centre» qui communique aux restaurants. Avec la chambre d'agriculture, on est à «bienvenue à la ferme» qui répertorie la liste des producteurs du coin et la transmet aux restaurants et cantines.

Et pourquoi avoir décidé de faire des visites touristiques ?

C'est pour faire venir des gens sur notre exploitation et pour bien expliquer notre travail. En 40 ans, j'ai vu les questions que les gens nous posent, aujourd'hui, ils nous disent qu'on est des pollueurs et qu'on maltraite nos animaux. Il y a un manque réel d'informations. »

Notre scénario du
Conseil Local de l'Alimentation

Suite à nos rencontres avec quelques professionnels, une partie d'entre eux nous semblait manquer à l'appel : les représentations des consommateurs et celles d'une partie des élus. En leur demandant, *comment pensez-vous pouvoir éveiller les esprits du plus large public,* certains nous répondent assez simplement : « Eh bien, en sensibilisant les personnes, en les informant, et les éduquant. Les gens ne comprennent pas ou ne veulent pas admettre qu'il y a un temps pour certaines choses, les saisons, et plusieurs possibilités pour un produit, des recettes.» Après l'enquête auprès des acteurs locaux que nous avons rencontrés, notre position a donc changé. Bien que notre objectif initial était de relier le consommateur au producteur, **nous voulions trouver un moyen de les relier en les rendant tous deux acteurs et décideurs.**

Comment, à travers un outil ludique, faire jouer ces deux types d'acteurs ensemble, afin qu'ils se soutiennent l'un de l'autre et pour les rendre d'une certaine manière interdépendant ?

L'outil que nous avons imaginé est fait pour être ouvert à tous, des professionnels du milieu alimentaire aux consommateurs les moins intéressés. Ce jeu doit-il faire partie du déroulement du conseil ? Est-ce qu'il aura lieu lors de toutes les séances ? Où peut-on imaginer la mise en place de cet outil ? Sur une journée événementielle ? A la ferme ? Dans des écoles ? Au sein de la «maison du CLA» ? Autant de questions soulevées par notre proposition.

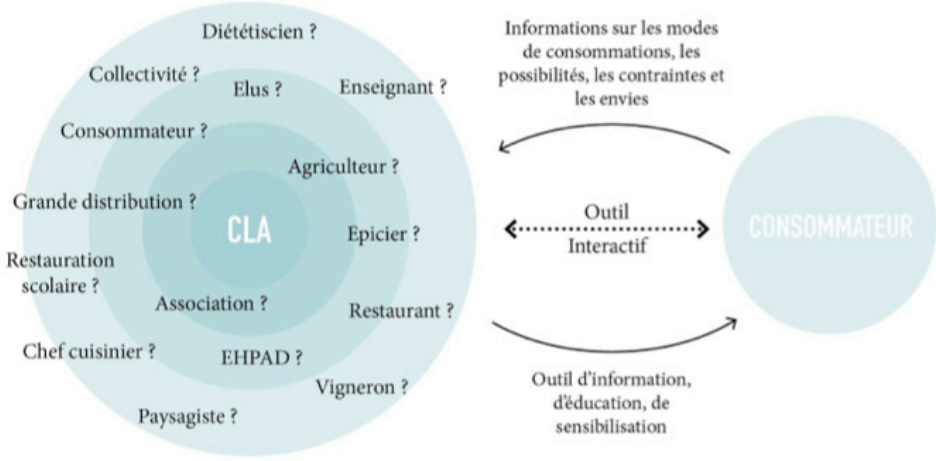

TRANSFORMATION

PRODUIT

DISTRIBUTION

DÉBAT EN JEU

LOCAL
OU PAS LOCAL
?

PRODUCTEUR

CONSOMMATEUR

DÉCHETS

RECHANGE

RECHANGE

SCÉNARIOS

Un outil ludique **pour mettre en débat les choix du Conseil**

La plupart des informations que nous avons collectées à la suite des différents entretiens nous ont montré comme **la sensibilisation des acteurs** était importante. Nous nous sommes alors questionnés sur la forme que pourrait avoir un outil qui irait dans ce sens. Les différents acteurs interrogés ont clairement manifesté leur intérêt pour la création d'un outil concret à l'échelle du territoire. Nous avons imaginé d'abord un site web ou une application. Pour autant, ces outils restent peu interactifs. C'est pourquoi nous nous sommes progressivement tournés vers la création d'un support didactique, afin d'amener les acteurs à débattre sur la question du local, notamment dans le cadre de réunions et de rencontres auprès de publics variés.

Notre outil propose plusieurs scénarios, à partir de trois produits différents : **le lait, la tomate et le poisson**. Chaque produit évolue dans un circuit alimentaire du producteur au consommateur, en passant par différents intermédiaires. Le plateau comprend 5 types de cartes, les cartes *produits*, les cartes *producteur*, les cartes *transformation*, les cartes *distribution*, et les cartes *consommation*. Ces cartes doivent amener les joueurs à se questionner sur la localité des produits et définir quelles sont les limites de ce que l'on considère comme local, et d'en débattre collectivement. Le jeu amène également à réfléchir à la qualité des produits et enfin, à l'impact environnemental du produit lié à son transport et à sa transformation, maillons qui sont trop souvent oubliés des représentations individuelles sur l'alimentation.

La discussion s'organise en deux temps : tout d'abord, l'animateur présente le produit et le consommateur, puis les joueurs observent et discutent sur ce scénario. Ils peuvent alors proposer des malus sur le critère local, sain et environnement. Dans un deuxième temps, le joueur devient acteur, puisqu'il peut proposer des améliorations en choisissant ou non des cartes face cachée concernant la catégorie “producteur”, “transformation” et “distributeur”. Les joueurs pourront alors se rendre compte des éventuels freins ou leviers nécessaires à l'amélioration du circuit.

Cet outil, par exemple, peut amener les différents acteurs du conseil local d'alimentation à se questionner sur les relations entre produteurs et consommateurs et à dépasser les a priori. **Selon nous, il est important que les joueurs puissent proposer des solutions, des prescriptions, qui servent directement le Plan Local d'Alimentation, et favorisent une prise de parti collective.**

DÉBAT EN JEU

PRODUCTEUR

DÉBAT EN JEU

PRODUCTEUR

DÉBAT EN JEU

PRODUCTEUR

DÉBAT EN JEU

PRODUIT

DÉBAT EN JEU

PRODUIT

DÉBAT EN JEU

PRODUIT

DÉBAT EN JEU

TRANSFORMATION

DÉBAT EN JEU

TRANSFORMATION

DÉBAT EN JEU

TRANSFORMATION

Ferme Loir et Cher

Maraîcher Bio à Blois

Ferme bretonne

Lait

Tomates

Application anti-gaspillage

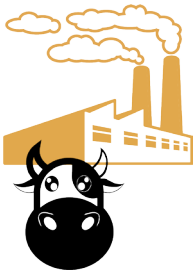

Laiterie à Rennes

Conserverie à Orléans

A la ferme (fromage)

SCÉNARIOS
LOCAL OU PAS LOCAL ?
RECHANGE
PRODUCTEURS
PRODUITS

DÉBAT EN JEU
LE GÉANT
DES BEAUX-ARTS

LES RESSOURCES LOCALES POUR CONSTRUIRE UNE ORGANISATION ALIMENTAIRE

LIANE SANTUCCI
GUILLAUME FOUSSAT
NINA-MORGANE MEYER
CHARLES HÉRAUDE

Dans un premier temps nous nous entretenons avec Pauline Salcedo, salariée à la Maison de l'Agriculture qui nous présente le pôle InPACT : Initiative Pour une Agriculture Citoyenne et Territoriale.

"Cette structure est née dans les années 2000 au niveau national, avec, à l'époque, des associations qui oeuvrent dans le même sens qui n'est pas celui prôné par les autres institutions agricoles. Il y a une sorte d'alternative agricole avec des associations plutôt à gauche, proches du parti socialiste, plutôt en rupture avec le modèle proposé. L'État leur a déclaré au bout d'un moment : si vous voulez qu'on vous entende, il va falloir vous mettre ensemble car là, on ne comprend pas trop bien qui fait quoi dans vos associations, il y en a plein qui naissent comme ça, si vous voulez avoir une voix et peser dans le monde politique, cela serait bien qu'on vous identifie [...]. *Est né le pôle InPACT avec une ambition, une volonté de regrouper plusieurs alternatives agricoles, pour pouvoir peser dans les décisions politiques locales, avec un faisceau d'alternatives qui ne sont pas toutes les mêmes à l'époque, avec des historiques très différents mais qui viennent des territoires [...]. Depuis quelques années, a lieu une reterritorialisation des politiques avec la régionalisation : la Région Centre est l'une des premières en 2005 à se doter d'un pôle InPACT en région pour pouvoir peser au niveau des politiques régionales [...]. On essaie de prendre en compte les conséquences de l'agriculture sur les citoyens et sur les paysages, c'est une approche qui n'existe avant les années 2000 que très peu dans les politiques agricoles généralistes, qui sont des politiques très sectorisées où l'on travaille sur une production agricole qui a pour seul objectif de créer des produits agricoles et qui n'a pas forcément d'externalité sur les territoires ou sur la santé des citoyens, ou sur le bien-être animal, ou sur le social, etc... La base de l'InPACT est de parler*

de multifonctionnalités. À l'époque, c'était très peu écouté, très peu entendu, cette histoire d'externalité positive était assez limitée."

"Quand cela s'est créé au niveau national, il y a alors deux types d'associations qui existent : d'une part les associations très agricolo-agricoles constitués de producteurs, du bio, les CIVAM (groupements d'agriculteurs), accueil paysans, les FADDEAR, la confédération paysanne… et d'autre part les associations de citoyens avec Terres de lien, les AMAP (il leur manque un regroupement pour se faire entendre au niveau régional)… Toutes ces associations à but non lucratif constituent aujourd'hui au niveau national et régional un pôle InPACT qui porte une voix commune sur ce qu'on veut sur l'agriculture dans les années à venir. La particularité d'InPACT est de mélanger au niveau de la même instance les producteurs et les mangeurs, ce qui est assez rare aujourd'hui quand on va dans les instances agricoles, mais sans enlever les décisions aux producteurs, car ensemble ils influencent les politiques.

[…] Il s'agit d'aller vers une transition agricole, de territorialiser les décisions agricoles, donc non plus au niveau national et européen mais à l'échelle locale, pour être plus adapté au territoire et à ce dont il a besoin, allier les producteurs et les citoyens pour décider ensemble de ce qu'ils veulent et sortir de cette manière sectorisée de penser l'agriculture. […] C'est plus positif d'avoir des petites fermes qui produisent et transforment elles-mêmes que d'aller envoyer sur un autre territoire, on travaille sur une nouvelle valeur ajoutée que tu crées localement, sur une valeur économique durable, qu'il faut mesurer. Rendre plus accessible une alimentation de qualité à des prix plus accessibles en enlevant des intermédiaires et des pertes en ligne, par exemple. […] Je pense qu'il faut créer des PAT (Projets Alimentaires Territoriaux) et qu'il y en ait de plus en plus partout. Il faut également essayer de réadapter la consommation à la production. Il est nécessaire d'ouvrir la décision à d'autres et de voir l'influence d'une production durable sur la gestion des déchets par exemple, la gestion de l'eau, des hôpitaux, avoir une vision économique plus globale de ces externalités."

[…] Au Pays des Châteaux il y a cette focale sur la gouvernance avec un conseil local de gouvernance, et on sait que ce n'est pas ce qu'il y a de plus simple à la fois de trouver les personnes qui sont pertinentes et celles qui ont envie d'y passer du temps, puis d'arriver à prendre ensemble des décisions. […] Vous dites aujourd'hui on va faire un conseil local d'alimentation, alors qu'est ce qu'on fait ? Relocaliser, ça veut dire diversifier dans ce cas là. Après, au Pays des Châteaux c'est déjà diversifié alors on va peut être réfléchir à ce que l'on a, ce qu'il nous manque, les productions sur lesquelles ça marche et ça ne marche pas, mais également toutes les questions de transformation et de commercialisation. […] Cela peut être des réunions régulières où se rencontrent un certain nombre d'acteurs pour échanger, s'il y a quelque chose de régulier mais si cela n'avance pas, on va vite perdre du monde. Nous, on a des producteurs qui croient au projet alimentaire territorial, mais à la troisième/quatrième réunion, s'il n'y a pas quelque chose de concret il vont dire : merci au revoir. […] Il est nécessaire d'être dans la communication, l'échange et de faire des propositions."

Test de l'outil sous forme de jeu, une dizaine de joueurs (ici élèves et acteurs locaux) autour d'une table.

Notre scénario du
Conseil Local de l'Alimentation

Nous avons imaginé ce CLA à la fois comme une instance décisionnaire et comme un lieu de documentation, d'information, de sensibilisation à la gouvernance alimentaire. Il sera ouvert à l'ensemble des acteurs pour favoriser une appropriation citoyenne des enjeux et des connaissances liés à l'alimentation.

A quels objectifs répond ce CLA ?
Nous avons défini les objectifs que ce CLA devra remplir. Il doit tout d'abord pérenniser le PAT en effectuant un suivi régulier et approfondi de ce plan, en le faisant évoluer. Il doit tenir compte des évolutions de l'ensemble des pratiques et du système alimentaire. Il doit assurer une sensibilisation des acteurs au sujet de l'alimentation. Afin d'avoir un regard global sur les potentialités des territoires, le CLA doit garantir une transversalité dans ses réflexions. Le CLA est un instrument décisionnaire porté par une vision prospective.

Quels acteurs sont invités ?
Afin de créer une cohésion entre les acteurs et de mener les débats avec diplomatie, un animateur de débat sera toujours présent au CLA. Pour l'instance décisionnaire, il nous semble important que l'ensemble des domaines et des types d'acteurs soient représentés. Cette instance décisionnaire aide aux décisions et aide à porter les projets. C'est également un lieu qui peut accueillir tous les acteurs, pour se réunir en cas de besoin ou d'envie (questionnement, initiative d'un nouveau projet, consommateur pour sensibilisation, discussion entre acteurs…)

Comment fonctionne le CLA ?
Afin de conserver les connaissances sur les ressources et de les mettre à jour régulièrement, une base de donnée évolutive. C'est également un espace de documentation, de réunion où l'on se rencontre et où l'on prend les décisions. Un site internet permettant une organisation temporelle des rendez-vous, rencontres et tables-rondes est mis en place. La documentation sera accessible sur place afin de favoriser le dialogue plutôt que de laisser seule la personne face à son écran.

Où créer ce lieu ?
Afin de ne pas favoriser un acteur en particulier ou une des 3 EPCI ou communautés de communes constituant le Pays des Châteaux, il serait intéressant que le CLA soit itinérant. Nous avons imaginé de l'installer dans un bus aménagé qui serait à la fois un centre de ressources et un lieu de rencontre qui traverse le territoire. Chaque acteur pourrait suivre les déplacements du CLA sur le site internet créé.

Exemples des scénarios a priori inconciliables mis en débat lors du jeu.

Un outil pour garantir
la transversalité des réflexions du CLA

L'objectif principal de notre outil est de garantir la transversalité au coeur des discussions du Conseil Local d'Alimentation. Pourquoi mettre en place un tel outil ? Tout d'abord pour permettre aux acteurs de voir au-delà de leurs domaines d'action, ce qui est nécessaire au CLA pour mener à bien ses objectifs. Il s'agit donc d'un outil d'aide à la décision permettant d'imaginer de nouveaux moyens d'action collective. De plus, notre outil prévoit de valoriser les représentations territoriales de chaque acteur. Une dynamique de mise en commun doit pouvoir croiser ces thématiques, qu'on pense trop souvent de manière segmentée et autonome, mais qui sont pourtant toujours liées.

L'outil, présenté sous forme ludique, crée un scénario de départ, une mise en situation sous la tutelle du hasard de la roue, avec une infinité de croisements et de compilation des différentes ressources prévues par le jeu. Lors de l'activité, il est possible de tomber sur des scénarii pouvant sembler absurdes, mais qui permettraient néanmoins de soulever d'autres questionnements et d'alimenter davantage le débat avec de nouveaux liens. Il s'agit donc, tout en conservant une approche globale de la ressource, de susciter un débat, de créer des points d'amorce de discussion à l'aide d'un outil de réflexion synthétique, lisible et accessible.

Dans un premier temps, les porteurs de projet arrivent d'ores-et-déjà avec une idée, un projet en tête. Les cartes, disposées sur la table autour d'une roulette, présentent différentes thématiques. Elles sont symbolisées par une couleur et un logo permettant d'identifier rapidement le type de ressource. Deux cartes sont tirées au hasard grâce à la roulette, et engendrent une situation fictive : ensuite, tous les membres autour de la table discutent du projet sous forme de débat organisé dans un temps de parole imparti, ce qui suppose la présence *d'un arbitre*. Dans le cas d'un scénario trop compliqué ou pas suffisamment inspirant, une carte «Société» peut être piochée afin de compléter la situation fictive. Le CLA agit alors ici comme un médiateur et prend note des reflexions, dans le but d'élaborer une forme de compte-rendu.

Parmi les grandes thématiques se trouvent :
- le foncier (disponible, spécifique, non valorisé)
- l'agriculture (pratiques, types de cultures, filières potentielles, statuts)
- l'eau (qualité, quantité/disponibilité, partage/usages, gestion)
- la mobilité (réseau, accessibilité, transports et logistique, services)
- la biodiversité (services écosystémiques, trames vertes/bleues, vie du sol)
- les déchets (valorisation, recyclage, gaspillage, réemploi)
- l'économie (lobbies potentiels, financement à long terme, rentabilité)
- la société (faits humains, vieillissement, explosion démographique...)

A la suite de ce temps d'échange, il faut prendre du recul sur cette activité ludique, afin d'en tirer une restitution et une réflexion. Il est également question d'évoquer un inventaire des ressources locales avec l'idée d'une cartographie les spatialisant. On peut imaginer une telle séance de débat au moment du renouvellement du CLA par exemple, ou en séances publiques tel un jeu de rôle.

FONCIER

«Inscription au PLU d'une Zone Agricole Protégée.»

FONCIER

«Une réserve foncière à utiliser.»

FONCIER

«Contamination des sols par un accident technologique.»

FONCIER

«Un programme d'exploitation de friche agricole.»

EAU

«Un taux élevé de nitrate dans les nappes.»

EAU

«Propagation d'un virus par l'eau.»

EAU

«Une quantité insuffisante d'eau disponible dans les nappes.»

EAU

«Un quota limitant l'usage.»

EAU

«Les quotas en nitrate sont ajustés sur ceux de l'OMS (0.30 mg/L).»

EAU

«Année d'inondation record sur l'ensemble du territoire.»

MOBILITÉS
«Explosion du prix du pétrole.»
MOBILITÉS
«Certains axes majeurs rendus impraticables.»
MOBILITÉS
«Développement des pôles multimodaux sur le territoire.»
MOBILITÉS
«La Loire est de nouveau navigable pour le transport de marchandise.»
BIODIVERSITÉ
«Des ravageurs de plus en plus nombreux.»
DÉCHETS
«Une obligation de valoriser l'ensemble des déchets sur le territoire.»
DÉCHETS
«Des centres de recyclage plus à proximité des lieux de vie.»
DÉCHETS
«Politique anti-gaspillage globale.»
ÉCONOMIE
«Explosion du pouvoir des lobby.»
ÉCONOMIE
«Coupe budgétaire sur les aides aux producteurs.»
ÉCONOMIE
«Effondrement du cours de la bourse sur les céréales.»
ÉCONOMIE
«Création d'une monnaie locale.»
ÉCONOMIE
«Développement de plateformes de troc.»
SOCIÉTÉ
«Des politiques plus participatives.»
SOCIÉTÉ
«Développement de plateformes de troc.»
SOCIÉTÉ
«Développement de plateformes de troc.»
SOCIÉTÉ
«Instauration d'un réseau social qui favorise l'échange de connaissance.»
AGRICULTURE
«Un appauvrissement des sols dû à l'agriculture intensive et monospécifique.»
AGRICULTURE
«Une valorisation du statut d'indépendant.»
FONCIER
«Une grande pression sur le parcellaire agricole.»
FONCIER
«Un programme de friche

LA HALLE AUX
SCÈNE NATIONALE
LE GÉ
DES BEAUX
Agriculture
Mobilité
Tourisme
Biodiversité
Eau

Eau
Déchets
Économie
Énergie
Matière
Économie

UNE PLATEFORME POUR LA VIE DU CONSEIL

MAXIME BARDOU
VIRGINIE SEVESTRE
GASPARD BÉGUÉ
ALICE RIEGERT
CLEMENT NIVET

Rencontre à la banque alimentaire, 63 rue André Boulle à Blois.

« Sophie SIRI animatrice du réseau FNSEA 41 - *Et vous, vous réfléchissez à quel outil ?*

Les étudiants - *Et bien justement on essaie de prospecter avec tous les entretiens qu'on mène... On essaie, voilà, de voir les grandes surfaces, tout à l'heure on a rencontré une AMAP, la banque alimentaire, des acteurs très différents, pour essayer de constituer une base commune pour que chacun puisse se repérer dans ce réseau, et se comprendre. Donc voilà, cela peut prendre plein de formes. On pense à un outil en ligne, avec de la cartographie. On peut aussi penser à des formes imprimées, rééditées périodiquement et mises à jour. Pour l'instant on n'est pas fixé, on essaie surtout de comprendre les besoins de chacun et de recueillir les avis à ce sujet. Est-ce que vous, vous auriez une idée pour cet outil ?*

Sophie SIRI animatrice du réseau FNSEA 41 - *Alors, je sais qu'il y a une volonté, même au niveau politique, au niveau du conseil départemental, je ne sais pas si vous les avez rencontrés... afin d'appuyer la production locale pour la restauration collective. Après nous, on serait plutôt un relais en fait... de ce genre d'outil, auprès des agriculteurs, afin de les inciter à se saisir de ce genre d'outil. Mais utiliser l'outil en lui-même, je ne suis pas certaine. En fait ça dépend, de quel sorte d'outil c'est. Si c'est un outil qui nous permet de réunir les agriculteurs autour d'une problématique locale, je pense que oui, mais si c'est un outil à destination des agriculteurs, là on se positionnera plutôt comme un relais.*

Les élèves - *En fait on pensait plutôt à un outil qui aurait plusieurs niveaux de lecture, plusieurs strates. Et puis ce ne serait pas forcément un outil destiné seulement aux producteurs mais plutôt un outil destiné à toute la chaîne de l'alimentation. »*

« Les étudiants - *Et sur le gaspillage en lui-même, est-ce que vous pensez qu'il y a des produits que les patients ne consomment pas, plutôt en amont du service, qui pourraient être réinjectés quelque part, pour éviter le gaspillage ?*

Julie Capelle, responsable du pôle nutrition de l'hôpital de Blois - *Alors, on a fait une convention qui est très récente, hein, avec le secours populaire, que j'avais rencontré à un forum, d'ailleurs, du Pays des Châteaux. Et elle me disait qu'ils servaient 20 tonnes par an de denrées pour des personnes en situation de précarité. Et moi j'avais en parallèle mon chiffre de 250 tonnes par an qu'on jetait. Et je me disais, ce n'est pas possible. Et donc l'idée, à partir du moment où l'on s'est rapprochés, c'est de voir sur quels produits on pouvait travailler. Ce sont des produits qui n'ont pas été remontés en température, qui ne sont pas des produits sensibles. Eux, ils acceptaient aussi les produits laitiers qui avaient une DLC de plus de 72 heures. Nous, ça, on ne les sert plus par exemple. Et maintenant on a notre circuit qui est installé, mais je n'ai pas assez de recul pour vous dire avec précision. En tout cas, ça, c'est une révolution... »*

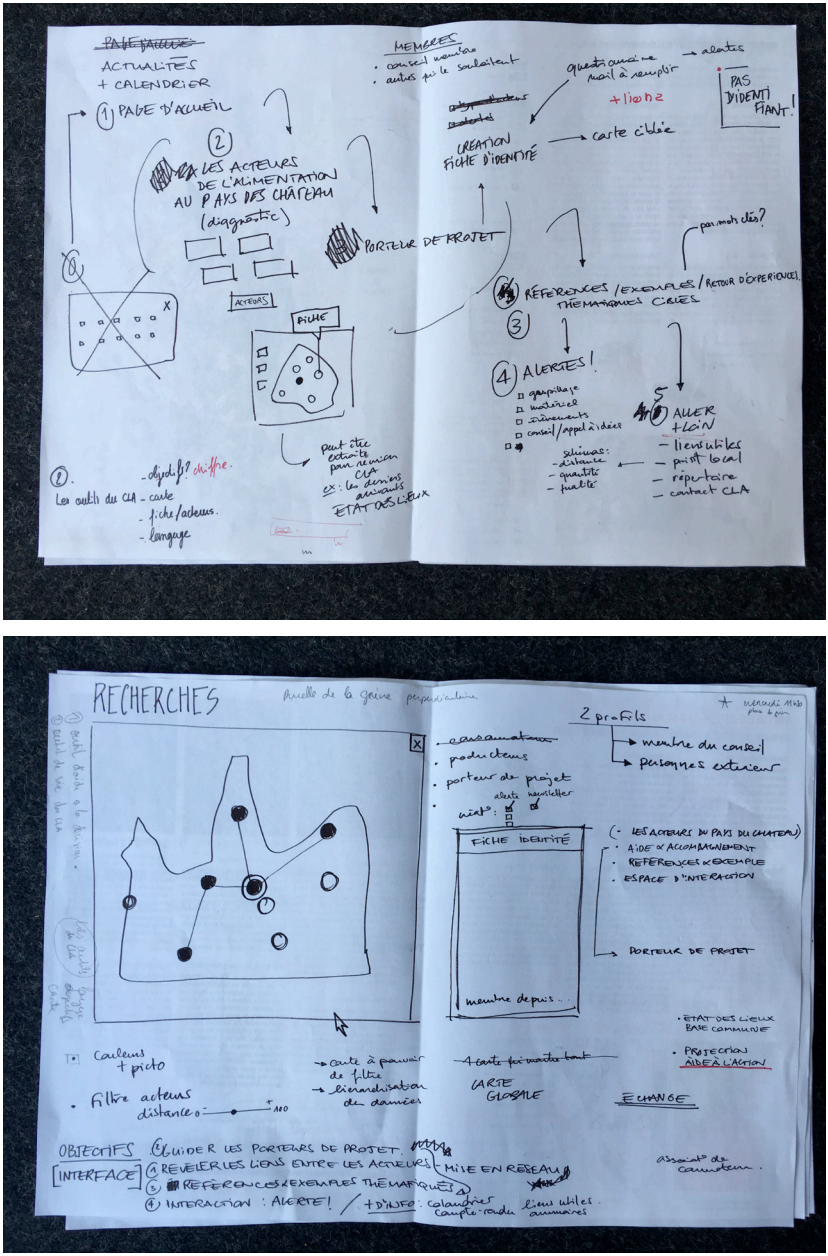

Réflexions préliminaires à la création d'une plateforme commune

Notre scénario du
Conseil Local de l'Alimentation

POURQUOI ?
Le Conseil Local Alimentaire (CLA) a pour objectif de développer un système alimentaire territorial basé sur un mode d'alimentation local, durable et de qualité, tout en impliquant les acteurs concernés. La problématique de l'alimentation est à la fois pluridisciplinaire et multiscalaire, complexe à coordonner entre les différents acteurs. Le CLA permet donc de mettre en réseau ces derniers, autour d'enjeux communs même si leurs préoccupations et intérêts sont distincts. Le second objectif du CLA est de permettre à tous les acteurs de se rencontrer, en facilitant les échanges de services et d'informations.

QUI ?
Parce que l'alimentation est un sujet qui touche tout le monde, il ne doit ni être sectorisé en sous-thématiques, ni être approprié par un type d'acteurs uniquement. Si l'on souhaite un Projet Alimentaire Territorial durable, l'ensemble des enjeux et des besoins doivent être pris en compte. Pour que la problématique de l'alimentation soit traitée de manière transversale, il faut donc intégrer les acteurs représentants tous les secteurs concernés sur le territoire, qui ont des compétences complémentaires. Par exemple, si le producteur est là pour insuffler le projet, afin d'assurer sa pérennité, il doit être soutenu aussi bien par les élus locaux, que par la consommation locale. Les acteurs participants au Conseil Local Alimentaire peuvent être des représentants techniques de structures privées ou publiques ou bien des élus, tous répartis dans cinq domaines : la production, la planification, la valorisation, l'assistance ou la consommation. De manière plus approfondie, il est aussi primordial de respecter la bonne représentativité des acteurs dans chaque secteur. Par exemple, un seul éleveur de bovins en agriculture conventionnelle est aussi peu représentatif de la diversité des enjeux agricoles sur le territoire qu'un producteur en maraîchage biologique. Enfin, les consommateurs, que ce soit de manière individuelle ou associative, doivent aussi être présents afin de questionner les pratiques alimentaires sur le territoire.

COMMENT ?
La question de la temporalité est importante puisque si les réunions ont lieu trop fréquemment, certains acteurs tels que les producteurs risquent de ne plus pouvoir participer. A l'inverse, si le conseil se réunit trop peu souvent, les enjeux risquent d'être perdus de vue ou bien vont sembler décourageants pour les personnes impliquées. L'organisation de réunions quatre fois par an pour le bureau restreint et une fois par an pour l'assemblée générale nous semblait cohérent. Toutefois, nous misons sur le rôle que possède le site internet afin d'animer la vie du conseil entre chaque rencontre. Le fonctionnement et les objectifs du CLA doivent être fixés dès sa conception afin que les acteurs puissent suivre l'avancement du Projet Alimentaire Territorial (PAT). Un diagnostic des pratiques et des besoins alimentaires sur le territoire devra être en premier lieu organisé. Les objectifs et la stratégie alimentaire viennent en second lieu. Enfin, si des actions sont menées sur le territoire il est primordial que le CLA puisse faire un suivi afin d'évaluer les résultats et rendre le PAT durable.

OÙ ?
Nous avons imaginé que le Conseil Local Alimentaire devait se dérouler dans un endroit neutre qui ne puisse pas influencer directement les échanges ou représenter un type d'acteurs en particulier, comme par exemple l'école du paysage. Il serait intéressant qu'il se déroule à chaque fois dans le même lieu afin que les consommateurs prennent connaissance de ce conseil et puissent participer à certaines rencontres consacrées à la restitution finale constituant une base de mobilisation ultérieure.

LA VIE POLITIQUE ALIMENTAIRE

LES OUTILS DU CLA

PAGE D'ACCUEIL

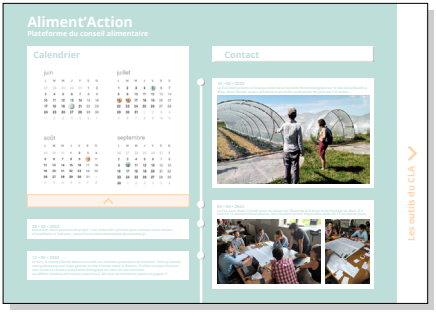

CARTE INTERACTIVE

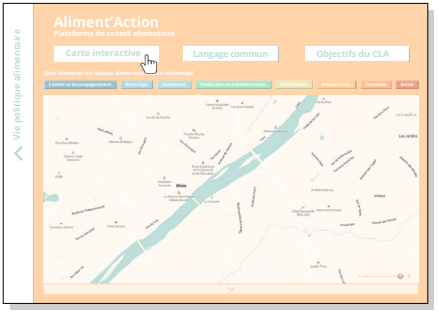

ALERTES

LANGAGE COMMUN

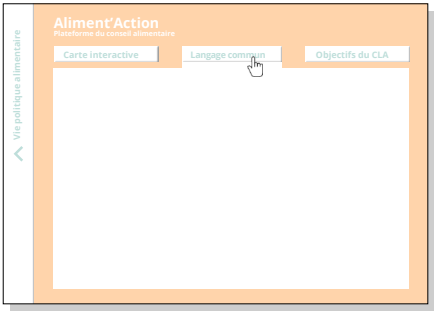

Construction de la plateforme numérique : une interface entre la vie politique alimentaire du Blaisois et des outils pour le CLA accessibles au public.

LES OBJECTIFS DU CLA

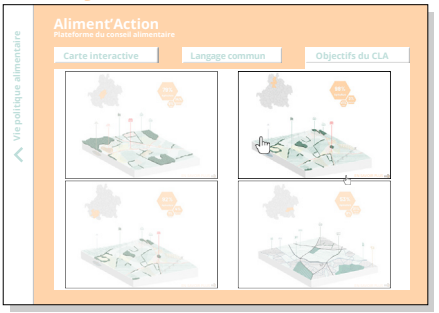

Un outil pour organiser **un langage commun**

Notre outil d'aide à la décision se met en forme à travers une plateforme numérique souvent mentionnée par les acteurs interrogés. Cet outil peut être mis à jour régulièrement, interactif mais aussi évolutif en fonction des objectifs du Conseil et de son évolution.

Dans un premier temps, la question principale est celle de la transparence et d'un langage commun. Il s'agit de mettre à plat l'ensemble des acteurs de l'alimentaire sur le territoire et de rendre leurs interactions plus visibles aux yeux des consommateurs et des membres du Conseil de l'alimentation. Un manque de coordination et de concertation était mentionné par les personnes que nous avons interrogées. Dans ce sens, nous pensons à une approche cartographique, permettant de les répertorier et de montrer leurs liens, en affichant pour chaque acteur une carte d'identité expliquant leur rôle, leurs besoins et leurs coordonnées. Ce ne serait en aucun cas une plateforme de réseau social pour limiter un effet «blog», mais plus une manière de faciliter la connaissance sur ce qui nous entoure et créer des liens lorsque des structures sont dans le besoin. Cette plateforme serait donc un système en évolution en dehors des conseils, gérée par une animatrice ou animateur quotidiennement. Nous souhaitons impliquer une personne à plein-temps. La démarche peut perdre de son activité et la mobilisation de ses membres si aucun interlocuteur n'est présent. Lors des moments de Conseil, des cartes mises à jours pourront être extraites afin qu'elles deviennent aussi un outil de travail en direct.

De plus, quotidiennement, il pourra y avoir des alertes, gérées en interne, afin de rediriger les demandes et les besoins vers les structures susceptibles d'être intéressées. Ces structures se seront, en amont, manifestées pour intégrer le réseau du Conseil et auront mentionnées une volonté d'être tenues au courant des dernières actualités.

Le site serait donc divisé en deux axes. Il n'y aura aucune nécessité de s'enregistrer, l'objectif étant toujours de rendre la démarche transparente et lisible pour tous. Une première partie, accueil de la plateforme, ferait état de **la vie politique du conseil**, des réunions passées ou à venir, et des comptes-rendus éventuels. Ce serait aussi le moyen de montrer les derniers projets ayant émergé sur le territoire et les dernières actualités saisonnières. Une seconde partie, avec **les outils du conseil**, où nous pourrons retrouver une carte interactive, le langage commun et les objectifs du conseil. Sur la carte, nous avons classé les acteurs en huit typologies : producteur, restaurateur, transformateur, distributeur, conseil & accompagnement, valorisation des déchets, tourisme et social. En arrivant sur cette carte, il sera demandé de s'identifier dans l'un de ces huit items. Ceci viserait à simplifier le regard sur la carte et filtrer les acteurs existant déjà sur le territoire. Par exemple, dans le cas d'un porteur de projet voulant se renseigner sur les producteurs déjà installés, il cliquerait sur l'item *producteur,* rendant ainsi visibles tous les producteurs répertoriés. En zoomant sur l'outil, il pourrait ensuite cliquer sur l'un des membres et connaître les autres acteurs avec lesquels il interagit ainsi que sa carte d'identité. En skrollant sur celle-ci, apparaîtraient les manifestations passées et actuelles du producteur.

Cette plateforme apporterait donc un nouveau regard sur le territoire. Une vision transversale, exhaustive et claire sur ce qu'il existe et les différents leviers qui pourraient être intéressants d'activer pour remplir les objectifs préalablement établis par le conseil.

Page 1 - Page d'accueil

Page 2 - Alertes

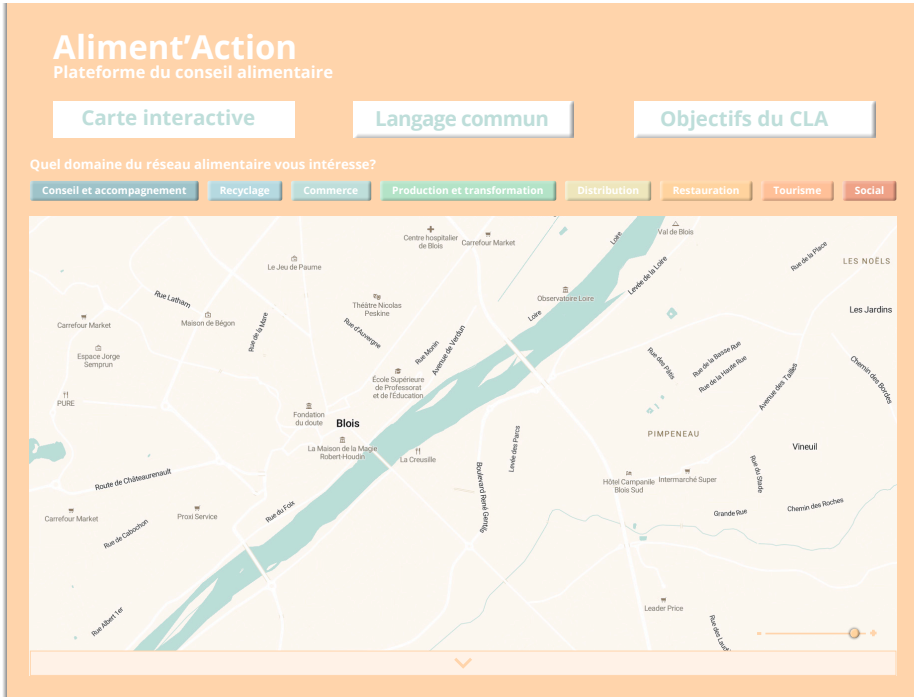

Page 3 - Cartographie (vierge ici, à construire de manière progressive).

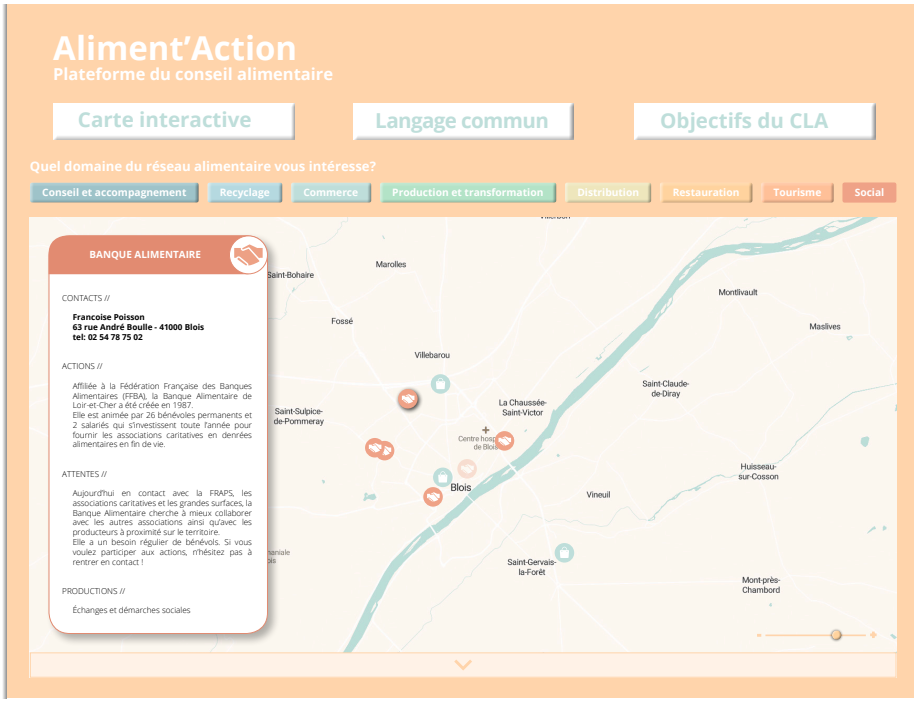

Page 4 - Exemple d'une cartographie à partir du cas de la Banque Alimentaire du Loir-et-Cher

Aliment'Action

Plateforme du conseil alimentaire

Carte interactive | Langage commun | Objectifs du CLA

Quel domaine du réseau alimentaire vous intéresse?

Conseil et accompagnement | Recyclage | Commerce | Production et transformation | Distribution | Restauration | Tourisme | Social

La légumerie au service des collèges du département

Après dix ans d'existance, nous revenons sur l'aventure de la légumerie, initiée à Contres dans les ateliers du grain d'or par le conseil départemental. Conçu comme un outils au service de la restauration collective, les légumeries se sont dédoublées pour fournir à ce jour l'ensemble du champ régional. Elles sont sept maintenant réparties de manières homogènes sur le territoire, ayant pris place dans des établissements spécialisés, en particulier des ESAT et des institute de réintroduction en milieu professionel.
Ce projet est particulièrement éxemplaire pour le territoire car il intervient directement à la rencontre des besoins du secteur publique et du secteur privé, en valorisant le travail de personnes en insertion sociale ou professionelle. Plus de 150 producteurs alimentent aujourd'hui les sept légumeries, qui renvoient les légumes transformés vers 40 collèges du département. 20 de ces 40 producteurs fonctionnent en agriculture biologique.
Cette légumerie devrait encore en éssemer d'autres dans les territoires voisins intéressés par la démarche. D'ailleurs la ville de Tours est actuellement arrivé à une autonomie alimentaire pour ses lycées et ses collèges avec le même fonctionnement.

Les détails du projet

2019 - Début du projet avec trois légumes por trois collèges préparés par l'atelier du grain d'or.
2022 - Extension à l'ensemble des collèges du pays des chateaux.
2024 - Diversification des lieux de transformations pour limiter l'impact carbone des déplacements.
2027 - Extension à l'échelle départementale et travail sur les déchets pour la valorisation dans des unités de méthanisation qui alimenteront en biogaz les camions de légumes préparés

Un maraicher en pleine diversification

RÉFÉRENCES

carte du projet

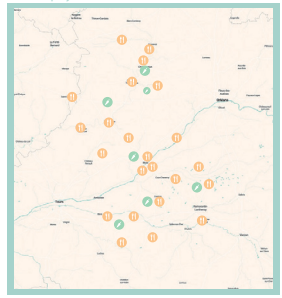

Page 5 - Références et retours d'expériences

Vie politique alimentaire

Aliment'Action
Plateforme du conseil alimentaire

Carte interactive | Langage commun | Objectifs du CLA

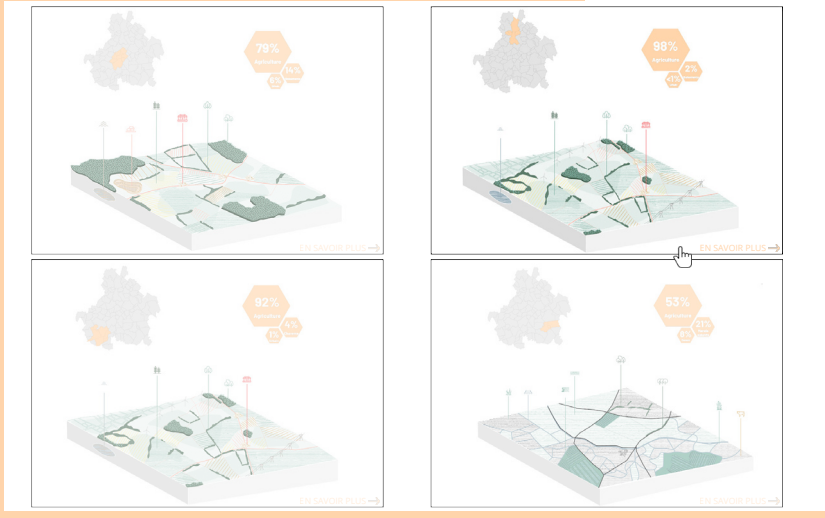

Page 6 - Objectifs du CLA, pour une stratégie visible et transparente.

CENTRE HOSPITALIER DE BLOIS

CONTACTS //

Julie Capelle
Les Sept Arpents, 41260 Blois
tel: 02 54 55 66 33

ACTIONS //

Démontrer l'importance du lien entre santé et alimentation à travers une intégration de produits locaux au sein des menus proposés dans l'établissement

ATTENTES //

Intégration des intérêts de développement durable dans les intérêts économiques
Inclure le Lycée Hotelier dans certaines productions
Créer des liens avec des restaurateurs privés afin de revenir à des notions de goûts et promouvoir une nourriture de qualité

PRODUCTIONS //

Plus de 3 000 repas par jours en liaison froide et 400 000 repas par an

COCYVAL

CONTACTS //

Gervais Legras
11 rue Louis-Joseph Philippe - Zone de l'Erigny - 41018 BLOIS
Tél. : 02.54.58.93.53

ACTIONS //

Projet de collecte, à vélo électrique, des biodéchets sur Blois, pour les valoriser en compost chez un éleveur de Fossé. L'objectif est de mettre en relation les producteurs de biodéchets avec ceux qui ont un intérêt à les revaloriser, dans une logique d'économie circulaire.

ATTENTES //

Création d'émulation autour du projet en faisant plus de communication avec les restaurateurs
Communication autour du vélo en ville et la réduction des livraisons par camion
Mise en relation avec de nouveaux agriculteurs pour récupérer le compost chez lui en direct

PRODUCTIONS //

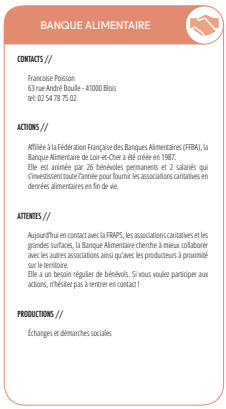
BANQUE ALIMENTAIRE

CONTACTS //
Francoise Poisson
63 rue André Boulle - 41000 Blois
tel: 02 54 78 75 02

ACTIONS //
Affiliée à la Fédération Française des Banques Alimentaires (FFBA), la Banque Alimentaire de Loir-et-Cher a été créée en 1987.
Elle est animée par 26 bénévoles permanents et 2 salariés qui s'investissent toute l'année pour fournir les associations caritatives en denrées alimentaires en fin de vie.

ATTENTES //
Aujourd'hui en contact avec la FRAPS, les associations caritatives et les grandes surfaces, la Banque Alimentaire cherche à mieux collaborer avec les autres associations ainsi qu'avec les producteurs à proximité sur le territoire.
Elle a un besoin régulier de bénévols. Si vous voulez participer aux actions, n'hésitez pas à rentrer en contact !

PRODUCTIONS //
Échanges et démarches sociales

G.A.B.L.E.C.

CONTACTS //
GABLEC, Chambre d'Agriculture de Loir-et-Cher
11 rue Louis-Joseph Philippe - Zone de l'Erigny - 41018 BLOIS
Tél. : 02.54.58.93.53

ACTIONS //
Structure associative créée en 1977, le GABLEC fait partie du réseau national de la FNAB, Fédération Nationale des Agriculteurs Bio. A ce titre, il adhère à la fédération des GAB de la région Centre, BIO CENTRE. En 2018, la moitié des agriculteurs bio notifiés à l'Agence Bio adhèrent au GABLEC.
Le Groupement d'Agriculture Biologique du Loir-et-Cher s'investit sur trois missions principales :
- Sensibilisation à l'Agriculture Biologique
- Soutien aux producteurs bio et à ceux qui veulent le devenir
- Développement des débouchés locaux en bio

ATTENTES //
Exploitations de taille modérée
Conserver un cahier des charges strictes pour l'agriculture biologique
Garantir des prix justes pour les exploitants

PRODUCTIONS //
Partage des compétences sur l'agriculture biologique
Mise en réseau des acteurs

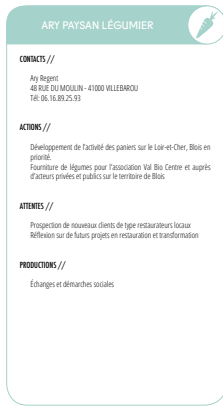
ARY PAYSAN LÉGUMIER

CONTACTS //
Ary Regent
48 RUE DU MOULIN - 41000 VILLEBAROU
Tél: 06.16.89.25.93

ACTIONS //
Développement de l'activité des paniers sur le Loir-et-Cher, Blois en priorité
Fourniture de légumes pour l'association Val Bio Centre et auprès d'acteurs privées et publics sur le territoire de Blois

ATTENTES //
Prospection de nouveaux clients de type restaurateurs locaux
Réflexion sur de futurs projets en restauration et transformation

PRODUCTIONS //
Échanges et démarches sociales

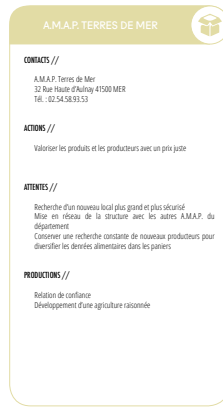
A.M.A.P. TERRES DE MER

CONTACTS //
A.M.A.P. Terres de Mer
32 Rue Haute d'Aulnay 41500 MER
Tél. : 02.54.58.93.53

ACTIONS //
Valoriser les produits et les producteurs avec un prix juste

ATTENTES //
Recherche d'un nouveau local plus grand et plus sécurisé
Mise en réseau de la structure avec les autres A.M.A.P. du département
Conserver une recherche constante de nouveaux producteurs pour diversifier les denrées alimentaires dans les paniers

PRODUCTIONS //
Relation de confiance
Développement d'une agriculture raisonnée

Exemple de fiches descriptives par acteur de l'alimentation, accessibles sur la plateforme.

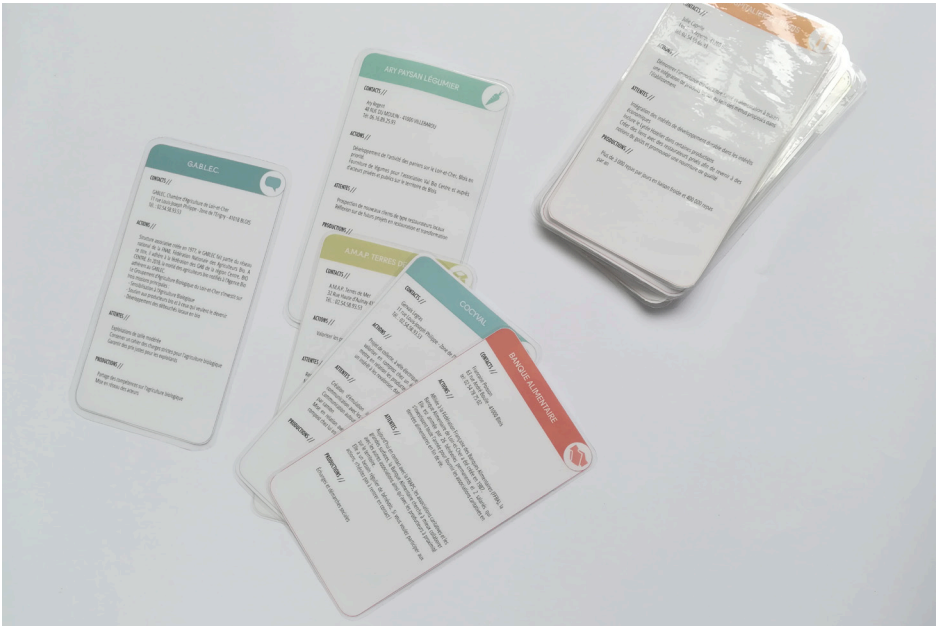

Présentation du projet de plateforme numérique et de ses premières déclinaisons

Mise en situation et en discussion auprès d'acteurs locaux.

Aliment'Action

Plateforme du conseil alimentaire

ANTI-GASPI

21 • 06 • 2032

API RESTAURATION lance un appel pour les associations caritatives situées aux alentours de Blois, pour une collecte de produits alimentaires à redistribuer avant la date fixée ci-dessous.

Préparés en liaison froide, et en portions individuelles, ces aliments sont à récupérer aux hangars de la société API RESTAURATION situé au 36 rue des marchands à Blois Vienne.

Contact: Bertrand Mouhoussou au 06.03.34.78.17

EN SAVOIR PLUS →

RECHERCHE D'UN LOCAL

17 • 06 • 2032

L'AMAP TERRES DE MER recherche un local aéré et fermé (grange, garage, entrepôt) de 100m² environ avec un accès facile aux véhicules et situé à proximité de Courbouzon.

La vente y sera organisée durant le week end du 26 au 27 juin 2019. Des fruits de saison sont prévue en récompense ! Merci.

Contact: Marie Anne Dufloris au 06.57.52.13.24

EN SAVOIR PLUS →

PRÊT D'UN MOTOCULTEUR

Aliment'Action

Plateforme du conseil alimentaire

Carte interactive | Langage commun | Objectifs du CLA

Quel domaine du réseau alimentaire vous intéresse?

Conseil et accompagnement | Recyclage | Commerce | Production et transformation | Distribution | Restauration | Tourisme | Social

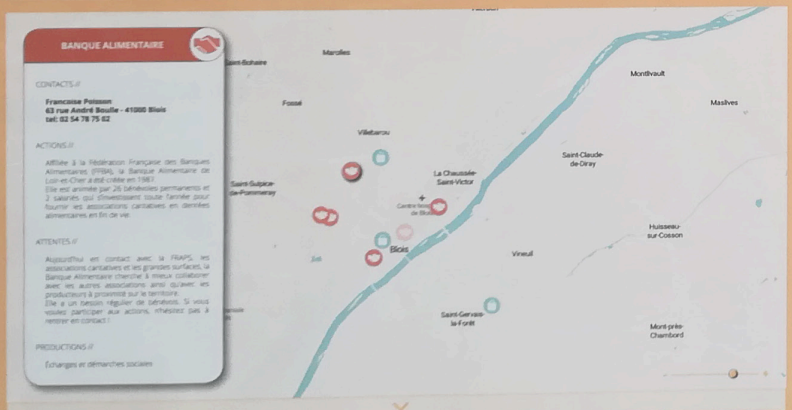

Aliment'Action
Plateforme du conseil alimentaire
Calendrier
juin
juillet
août
septembre
Contact
Alertes
1
ARY PAYSAN LÉGUMIER
A.M.A.P. TERRES DE MER
BANQUE ALIMENTAIRE
CENTRE HOSPITALIER BLOIS
D'ACCUEIL
POLITIQUE ALIMENTAIRE
LES OUTILS DU CLA
CARTE INTERACTIVE
LANGAGE COMMUN

CONCLUSION

Vous venez de lire le travail d'imagination de plusieurs groupes d'élèves paysagistes, rassemblés de manière éphémère pour accompagner un mouvement collectif en train de se constituer. Les compétences transversales du paysagiste permettent d'imaginer une réorganisation locale sans omettre la question du sol, des fonctionnements écologiques, des ressources en eaux, des réseaux de logistiques et ses aménagements, des lieux d'échange et des habitudes de consommation, jusqu'à la question du recyclage et des biodéchets.

Le temps de l'enquête est nécessaire pour appréhender les voix qui localement, individuellement, recèlent déjà d'idées, de visions, de perspectives, qui pourront s'agencer avec d'autres. Le travail commun des élèves permet également de garantir la pluralité de leurs regards sur des questions éminemment collectives. Immédiatement remises en débat auprès des acteurs locaux les plus impliqués, ces idées doivent permettre, dans le temps présent de l'action, d'aider une envie collective à prendre forme : en reterritorialisant des questions essentielles de la vie quotidienne — ici manger, les enjeux spatiaux rencontrent les enjeux d'organisation politique. En designant les processus de décision à venir, ce sont de futurs modèles d'organisation qui naissent, donc de nouveaux paysages politiques.

LISTE DES PERSONNES RENCONTRÉES

Qu'elles en soient ici chaleureusement remerciées. YOHAN QUINTIN directeur du service Études et développement à la Safer régionale MAËLLE RANOUX coordinatrice de l'IUFN (association de conseil aux collectivités sur la gouvernance alimentaire) PAULINE SALCEDO Développement agricole Réseau Inpact Centre LUDOVIC COGNARD directeur du Syndicat Mixte de Bassin du Val de Cisse GILLES CHELIN Vigneron au Domaine Les Vaucorneilles SÉBASTIEN BONTHOUX agronome enseignant à l'école de la nature et du paysage THOMAS GRAPPY Le Petit Jardin à Blois ARY REGENT maraîcher XAVIER LAURIERE chargé de développement au Pays des Châteaux LE DOMAINE DU CROC DU MERLE producteurs de Vins AOC Cheverny et de produits laitiers PIERRE GOUABAULT directeur de l'EHPAD La Bonne Eure à Bracieux ANNE ROBERT de l'Addear 41 Association pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural du Loir-et-Cher et des producteurs CHRISTELLE ET STÉPHANE NEAU maraîchers à la Ferme de La Touche à Chitenay STÉPHANE LEDOUX maire et porteur d'un projet d'épicerie locale, et FRANCOIS BERTHIAS le président de l'association SOPHIE SIRI animatrice du réseau FNSEA 41 PIERRE HERRAIZ élu communal en charge de l'enfance et de la restauration scolaire à la Mairie de St-Gervais-la-forêt VALÉRIE HANON directrice des Jardins de Cocagne NINA FENATEU transformatrice de produits locaux TURGUT CANIBEK chargé de mission Transports à Agglopolys GERVAIS LEGRAS entrepreneur de COCYVAL sur le transport des biodéchets CHRISTIAN MARY président de Valéco, syndicat en charge de la valorisation des déchets MME HAYE directrice adjointe du CIAS Centre Intercommunal d'Action Sociale du Blaisois CHRISTINE PERITORE chargée de la Cellule Innovation Sociale et Veille Territoriale du CIAS PAULINE DOREAU manager du service Commerce Alimentaire à Auchan LAURENCE RIQUELME adjoints au maire et HERVÉ BROUSSE responsable de la restauration collective au restaurant scolaire à Vineuil MICHEL CONTOUR maire de Cellettes, vice-président d'Agglopolys et Vice Président du Pays des Châteaux en charge de l'Agriculture et de l'Alimentation BENOIT MORIN directeur d'Escale et Habitat, association de l'économie sociale et solidaire CHARLES FOURNIER élu régional en charge de la transition écologique et citoyenne ANNE MARTIN éleveuse à la ferme de La Guilbardière LA FERME Magasin de producteurs CHARLINE URVOY chargée de mission LEADER au Pays des Châteaux FRANÇOIS BREUZIN élu communal, porteur du projet d'un maraîcher communal à la Mairie Mont-Près-Chambord MARTINE DIARD membre du CA de l'AMAP Terres de Cisse CLAUDE GRUFFAT directeur de la Biocoop à Blois VERONIK ERNEST des Greniers de Vineuil CAMILLE CHAUVET chargée de mission Alimentation au Pays des Châteaux.

Pour son impression, ce livret a reçu le soutien financier du programme européen LEADER

En juin 2019, les élèves de l'école du paysage continuaient leur enquête pour le Pays des Châteaux : comment accompagner la mise en place d'une organisation alimentaire locale ? Comment donner forme à une nouvelle organisation collective, comment assurer la transversalité d'une pratique éminemment quotidienne : *manger*.

Cet ouvrage reprend les réflexions des élèves, imaginées en une semaine de printemps et restituées lors d'un grand repas auprès des personnes déjà impliquées localement.